

OBJET

ADMINISTRATION
GENERALE -
Rapport d'activités
2020 de la
Communauté
d'Agglomération du
Saint-Quentinois.

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
09/11/2021

Date d'affichage :
22/11/2021

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 16

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 NOVEMBRE 2021 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Agnès POTEL, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Antoine MACAIGNE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN, M. Luc TEMPLIER, M. Philippe ADOUX.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Colette BLERIoT représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïcha DRAOU représenté(e) par Mme Najla BEHRI.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois élabore chaque année son rapport d'activités qui doit être communiqué avant le 30 septembre à l'ensemble des maires de chaque commune membre pour une information à leur conseil municipal, conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales.

Ce document retrace les actions menées au cours de l'exercice 2020 dans le cadre des compétences de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- De prendre acte du rapport d'activités 2020 de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois tel qu'annexé au présent rapport.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20211115-55148-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

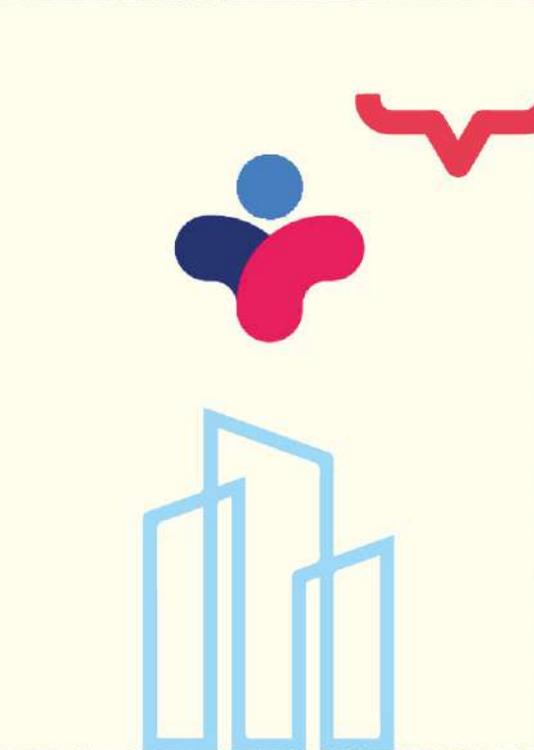
Réception par le préfet : 22 novembre 2021

Publication : 22 novembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



RAPPORT D'ACTIVITÉS



AGGLO DU
SAINT
QUENTINOIS

l'Agglo proche de vous !



2020





2020 a été une année charnière pour l'Agglomération du Saint-Quentinois : d'abord avec la crise sanitaire sans précédent qui a impacté l'ensemble des services du quotidien. Cette année marquait également le début d'un nouveau mandat avec l'installation du nouvel exécutif en milieu d'année composé de 30 nouveaux élus, dont 17 nouveaux maires.

Lors de la crise sanitaire, un Plan de continuité d'activité a été déployé afin d'assurer le bon fonctionnement des missions essentielles à la population et à l'économie locale : la collecte des déchets, la distribution de l'eau potable, l'achat de masques, la gestion du patrimoine naturel et des espaces communautaires, le soutien aux acteurs économiques.

Les agents de l'Agglo ont su s'adapter et être présents sur tous les fronts pour préserver le lien et la proximité avec nos usagers. Nous avons réinventé les méthodes d'information, les accueils et les services. La crise sanitaire a conforté cette nécessité d'unir les moyens humains, financiers, matériels pour être plus forts. Ce travail de mutualisation s'est poursuivi cette année entre la Ville de Saint-Quentin et l'Agglo du Saint-Quentinois. Pendant la crise, la mobilisation rapide des élus communautaires a permis d'accorder plus de 166 000€ d'aides directes à 194 très petites entreprises du territoire. Le dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière en faveur des entreprises particulièrement affectées par le ralentissement de l'activité économique (tourisme, hôtellerie, restauration, culture, sport, événementiel...) a été pris en charge par l'Agglo à hauteur de 82 000€. Et ce sont près de 170 000€ qui ont été validés dans le cadre du Fonds de relance, en lien avec la Région Hauts-de-France, permettant ainsi de subvenir aux besoins de trésorerie de 14 entreprises de moins de 10 salariés.

Continuer d'investir dans la perspective d'une sortie de crise et pour l'attractivité du territoire, tel a été l'objet des investissements réalisés : poursuite des travaux de l'Isle sauvage et de la Maison du Parc, poursuite de la rénovation de la piscine Jean Bouin, modernisation des réseaux d'assainissement dans les communes pour une meilleure gestion des eaux pluviales.

Vous retrouverez dans ce rapport d'activité, les actions réalisées en 2020.

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin
Présidente de l'Agglomération
du Saint-Quentinois

Xavier BERTRAND
Président de l'Agglomération
du Saint-Quentinois
de 2017 à 2020





01 - UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Le report du second tour des élections municipales en raison de l'épidémie de coronavirus a prolongé le mandat précédent de mars à juin 2020.

L'intercommunalité s'était, de fait, consacré à la gestion de la crise sanitaire et des affaires courantes.

Le nouveau conseil communautaire s'est installé le 10 juillet 2020 avec 30 nouveaux élus dont 17 nouveaux maires.

Composition du bureau : 76 élus, 15 vice-présidents et 12 conseillers communautaires délégués.





02 - COMPÉTENCES

7
OBLIGATOIRES

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace communautaire
- L'habitat
- La politique de la ville
- L'accueil des gens du voyage
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- La collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés

5
OPTIONNELLES

- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire
- L'eau
- L'assainissement
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs communautaires

L'Agglo exerce également un certain nombre de compétences supplémentaires telles que la gestion de certains accueils de loisirs sans hébergement, la gestion de la réserve naturelle des marais d'Isle et de ses abords, la gestion du Parc d'Isle, la valorisation et l'entretien des sentiers de randonnées.



03 - REPÈRES SUR LE BUDGET

Le budget de l'Agglomération du Saint-Quentin se compose d'un Budget principal et de quatre budget annexes (Eau Potable, Assainissement, Circuit et Lotissement de Clastres).

■ DÉPENSES

Le budget de fonctionnement s'est élevé à 66.5 M€, dont 4.2 M€ de dépenses d'ordre (dotations aux amortissements et provisions).

Les dépenses de FONCTIONNEMENT ont permis :

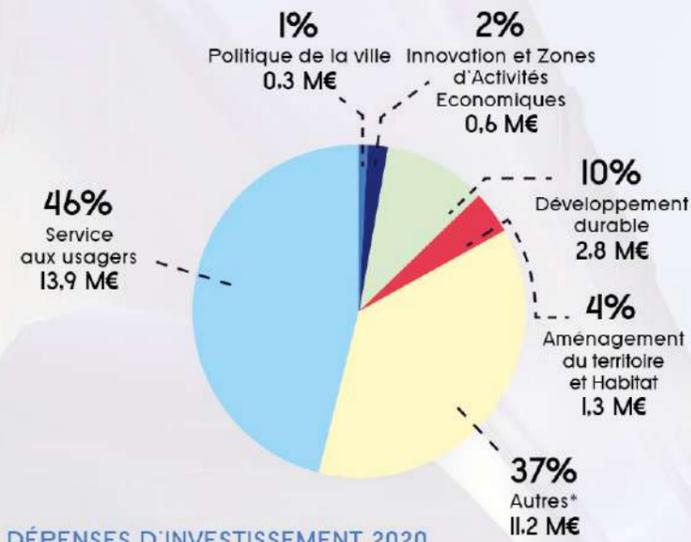
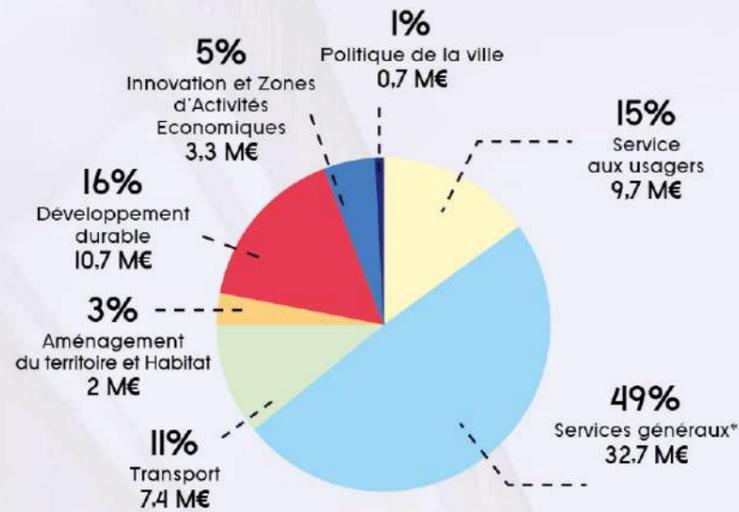
- D'assurer la mobilité de nos habitants,
- D'aménager nos zones d'activités économiques et de mettre en place un fonds de solidarité pour accompagner les Très Petites Entreprises face à la crise sanitaire,
- D'attribuer des aides pour la rénovation énergétique des logements,
- D'assurer l'entretien des espaces verts communautaires et l'ensemble des services aux usagers : équipements sportifs, piscines, Parc d'Isle, déchèteries...

Le budget d'investissement s'est élevé à 30.1 M€, dont 0,3 M€ restant à réaliser (crédits qui seront dépensés sur 2021).

Les INVESTISSEMENTS ont permis :

- La réalisation des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales dans les communes,
- La poursuite des travaux d'extension / réhabilitation de la piscine Jean Bouin et de l'aménagement du Parc animalier,
- La modernisation des déchèteries,
- Les travaux sur les voiries d'intérêt communautaire et ouvrages d'art,
- La contribution à l'USEDA pour le déploiement de la fibre optique sur le Sud du territoire.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 PAR COMPÉTENCE



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 PAR COMPÉTENCE

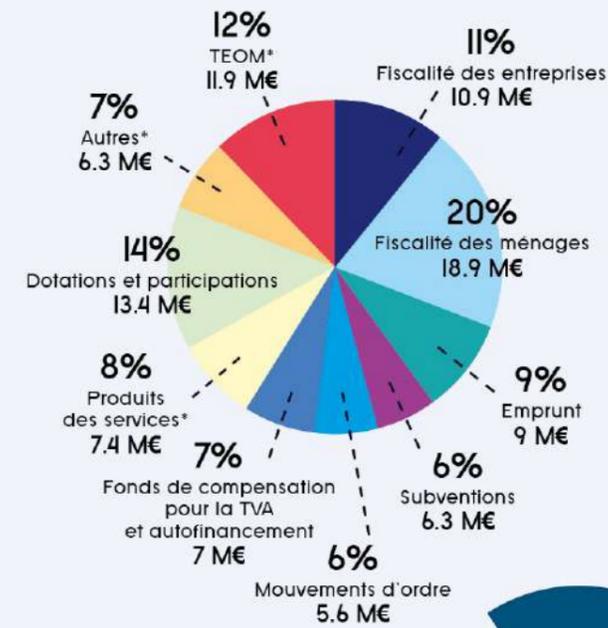
Services généraux* : Charges de personnel, charges à caractère général, Attributions de compensation versées aux communes membres (AC), Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). Autres* : Biens mobiliers, études, remboursement emprunt.

RECETTES

Le montant total des recettes de l'Agglo s'élève à 96.7 M€, dont 2,9 M€ de recettes restant à réaliser.

Elles se composent des aides de l'Etat, de la fiscalité locale, des produits des services, des subventions et des emprunts.

En 2020, l'Agglo n'a pas augmenté ses taux d'imposition. 0 % d'augmentation des taux depuis 2011 (hors lissage TEOM et CFE sur le Sud du territoire).



Le compte administratif 2020 du Budget principal présente donc un résultat final de 0.1 M€.

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat (-78 K€ entre 2019 et 2020) et de baisse des recettes en raison de la fermeture des équipements publics liée à la crise sanitaire, l'action de la collectivité en 2020 a été guidée par une gestion financière rigoureuse, ce qui a permis de continuer d'investir pour le territoire et ses usagers.



Autres* : Fonds National de Garantie Individuelles des Ressources (FNGIR), Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), Attributions de compensation versées par les communes membres (AC). Produits des services* : Remboursement de charges, recettes foncières et immobilières. TEOM* : Taxe d'Enlèvement des Ordures Menagères.

EVOLUTION 2019 - 2020

En K€	2019	2020	Evolution 2018/2019	Moyenne annuelle 2019/2020
Produit de la fiscalité directe	31 868 €	32 060 €	0,6 %	31 964 €
Compensations fiscales	4 401 €	4 456 €	1,2 %	4 429 €
Versement mobilité	3 966 €	3 850 €	-2,9 %	3 908 €
TEOM	11 766 €	11 931 €	1,4 %	11 849 €
Reversement attribution compensation négative	157 €	164 €	4,5 %	161 €
Dotation globale fonctionnement	7 909 €	7 831 €	-1 %	7 870 €
Autres recettes	10 203 €	8 078 €	-20,8 %	9 141 €
Recettes de gestion	70 270 €	68 370 €	-2,7 %	69 320 €
Frais de personnel	21 502 €	21 261 €	-1,1 %	21 382 €
Charge de gestion générale	7 689 €	7 122 €	-7,4 %	7 406 €
Contributions et subvention de fonctionnement	18 909 €	18 796 €	-0,6 %	18 853 €
Reversement de fiscalité	14 597 €	14 253 €	2,4 %	14 425 €
Autres dépenses	0 €	0 €	0 %	0 €
Dépenses de gestion	62 697 €	61 432 €	-2 %	62 065 €
Excédent brut de fonctionnement	7 573 €	6 938 €	-8,4%	7 256 €
Produits financiers	0 €	0 €	0 %	0 €
Intérêts de la dette	816 €	762 €	-6,6 %	789 €
Résultat financier	-816 €	-762 €	-6,6 %	-789 €
Produits exceptionnels	784 €	237 €	-69,8 %	511 €
dont cessions	712 €	0 €	-100 %	356 €
Charges exceptionnelles	770 €	57 €	-92,6 %	414 €
Résultat exceptionnel	14 €	180 €	1185,7 %	97 €
Capacité d'autofinancement	6 771 €	6 356 €	-6,1%	6 564 €
Recettes définitives d'investissement	1 586 €	6 305 €	297,5%	3 946 €
Dotations et participations	4 341 €	5 390 €	24,2 %	4 866 €
Autres	60 €	60 €	0 %	60 €
Financement propre disponible	12 758 €	18 111 €	42 %	15 435 €
Subventions d'équipement versées	2 002 €	1 779 €	-11,1 %	1 891 €
Dépenses d'équipement	19 356 €	18 042 €	-6,8 %	18 699 €
Autres dépenses d'investissement	45 €	6 €	-86,7 %	26 €
Besoin en financement avant dette	8 645 €	1 716 €	-80,2 %	5 181 €
Remboursement de la dette	5 032 €	5 125 €	1,8 %	5 079 €
Besoin de financement total	13 677 €	6 841 €	-50 %	10 259 €
Emprunts souscrits	15 083 €	9 021 €	-40,2%	12 052 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	9 424 €	1 614 €	-82,9%	5 519 €
Résultat de clôture N-1	-10 108 €	-3 678 €	-63,6%	-6 893 €
Résultat de clôture au 31/12	722 €	116 €	-83,9%	-419 €



CE QUE FAIT L'AGGLO POUR
LE TERRITOIRE

01 - PROJET DE TERRITOIRE

Après le lancement de la concertation-consultation en 2017 et les échanges avec les partenaires institutionnels qui ont eu lieu en 2018, l'Agglo a continué à travailler à l'élaboration et la rédaction du Projet de territoire à l'horizon 2030.

Les différentes phases d'analyse et de concertation sur le Projet de territoire ont permis de faire émerger 3 chantiers stratégiques pour le développement du territoire :

- Faire de notre identité locale un vecteur de développement
- Innover au quotidien pour dynamiser l'économie locale
- Promouvoir la qualité de vie du Saint-Quentinois, entre le rural et l'urbain

Ces trois axes ont été déclinés en projets stratégiques qui constitueront un socle de priorités permettant à l'Agglo de disposer d'un fil rouge dans le déploiement de ses politiques publiques. La version définitive du projet de territoire sera soumise à l'approbation du conseil communautaire dans les prochains mois.

La version définitive du projet de territoire sera soumise à l'approbation du conseil communautaire dans les prochains mois.

02 - SCHÉMA DE MUTUALISATION

Au service du projet de territoire pour les habitants, il y a l'ensemble des agents qui constituent l'organisation administrative de notre collectivité.

Par conséquent, le travail en commun est essentiel à la réussite de ce projet.

Dans cette perspective, et afin de structurer la mise en commun des moyens, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin ont conclu le 20 décembre 2015 des conventions relatives à la création des services communs. Parallèlement, elles ont conclu des conventions de prestations de services avec le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Quentin et l'Office de Tourisme Intercommunal du Saint-Quentinois, ainsi que des conventions de mise à disposition d'agents.

En 2020, cette construction du travail en commun s'est poursuivie dans un double objectif de rationalisation des moyens et de renforcement de la capacité d'expertise de nos collectivités. La Direction Générale des Services et plusieurs directions fonctionnelles ont ainsi été mutualisées (Direction du Développement des Ressources Humaines, Direction des Affaires Juridiques, Direction des Assemblées et des Affaires Immobilières).

03 - FONDS DE CONCOURS

En 2020, l'Agglo a continué à soutenir les communes rurales de moins de 10 000 habitants au travers du Fonds de Concours créé en 2017.

57 projets réalisés sur 30 communes, ont bénéficié du Fonds de Concours, pour mener à bien leurs projets, pour un montant total de subvention de 364 329 €.



SUR LA THÉMATIQUE COULÉES DE BOUE

En 2020, 2 projets de travaux de protection contre les coulées de boue ont été subventionnés à hauteur de 33 487 € dans le cadre du Fonds de Concours de l'Agglo du Saint-Quentinois :

Le projet de « Travaux de protection contre les coulées de boue » porté par la commune de Lesdins, a reçu une subvention de 22 100 €

Le projet de « Travaux de protection contre les coulées de boue » porté par la commune d'Essigny-le-Petit, a reçu une subvention de 11 387 €.



PLAN DE RELANCE



Le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan France relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays.

C'est dans ce cadre que l'agglo a obtenu les financements suivants (DSIL) pour un total de 1 019 523 € :

- Travaux d'interconnexion du réservoir Choquart et de la station Tour Y Val : 500 000 € (20 %)
- Travaux dans les déchetteries intercommunales : 173 170 € (60 %)
- Requalification des réseaux dans les rues du Petit pré et du Marais à Jussy : 89 694 € (50 %)
- Remplacement des canalisations d'assainissement des eaux usées : 256 659 € (50 %)

L'obtention de ces subventions complémentaires va contribuer à la modernisation des équipements communautaires, et notamment à la protection de la ressource en eau.

04 - AMÉNAGEMENTS NUMÉRIQUES

FTTH (Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné) : Supervision du déploiement FTTH au sein de l'Agglomération du Saint-Quentinois.

- Plus de 29 000 foyers, soit 89% au nord de l'agglo (déploiement par Orange sur ses fonds propres)
- Plus de 4 600 foyers soit 99% au sud de l'agglo (déploiement par l'USEDA). En 2020, la participation de l'Agglo à l'USEDA pour le déploiement de la fibre optique sur le Sud du territoire s'est élevée à plus de 200 K€.

SÉCURITÉ ET SURETÉ

Modernisation numérique et mise en place de contrôles d'accès sur les déchetteries de Gauchy et d'Omissy.

Déploiement de caméras de sécurité notamment sur le Parc d'Isle et la piscine Jean Bouin.

OUTILS NUMÉRIQUES

Mise en place d'une plateforme de dépôt de dossier avec suivi dans le cadre du fond de solidarité proposé par l'Agglo aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire.



CE QUE FAIT L'AGGLO POUR
LA COHÉSION SOCIALE

POLITIQUE DE LA VILLE

En 2020, le Contrat de Ville, dont la durée a été prolongé jusqu'en 2022, a été renoué via un protocole d'engagements renforcés et réciproques (l'Etat, de la Région Hauts-de-France et de la Ville de Saint-Quentin).

Il repose sur 3 piliers :

- Le développement de l'activité économique et de l'emploi
- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain

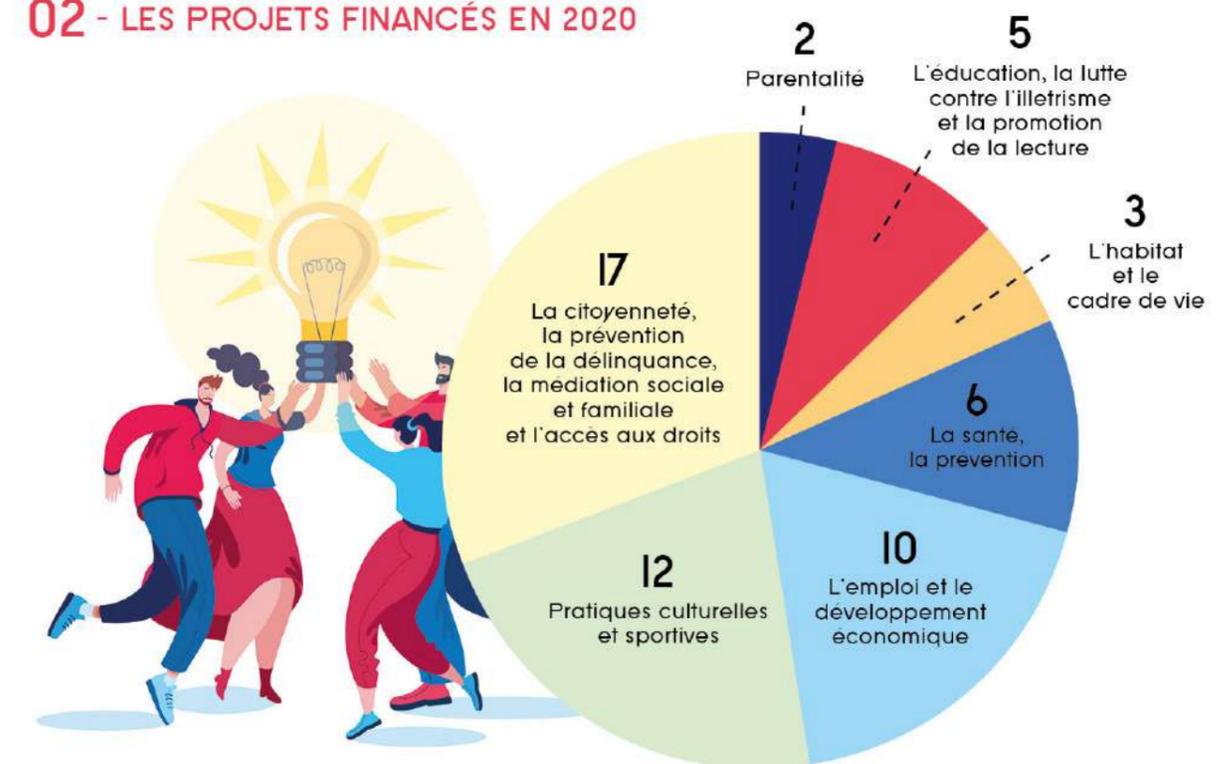
Le Contrat de Ville est mis en œuvre sur des territoires dits « en fragilité » :

- 4 quartiers prioritaires de la ville de Saint-Quentin : les quartiers Europe, Neuville, Faubourg d'Isle et Vermandois
- 2 territoires de veille : Saint-Jean/Billon/Artois-Champagne et Saint-Martin

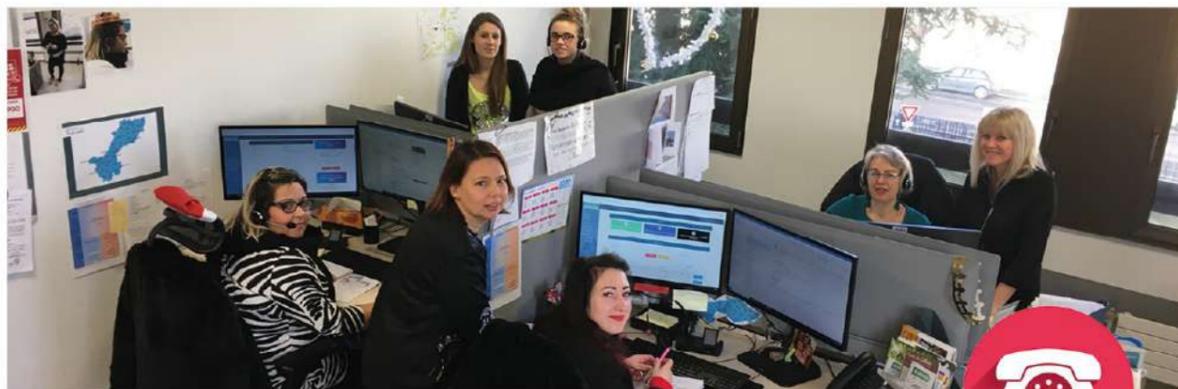
01 - LES PROJETS SOUTENUS

En 2020, 55 projets (soit 121 actions) portés par des associations et les services de la Ville de Saint-Quentin ont été soutenus pour un montant total de subventions de 745 908 €. (Etat, Région Hauts-de-France, Agglo, Ville de Saint-Quentin, Clésence et Partenord Habitat dans le cadre de l'exonération-TFPB).

02 - LES PROJETS FINANCÉS EN 2020



L'Agglo a accompagné 27 de ces projets pour un montant de subventions de 234 585 €. Ces projets renforcent la proximité entre les habitants et sont un moyen de sensibiliser la population à des thématiques diverses, telle que la lutte contre les comportements addictifs (drogues, tabacs, alcool, écrans...) ou la prévention et la sensibilisation à l'hygiène de vie et à l'hygiène alimentaire.



Les habitants peuvent contacter ce service au

03.23.06.30.06

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



Pour demander des informations relatives aux compétences de l'Agglo, prendre un rendez-vous pour la collecte valorisable ou découvrir les aides liées notamment à l'artisanat ou aux commerces.

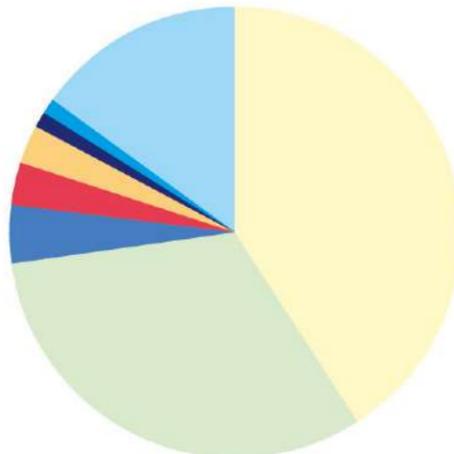
Ce service permet aussi aux usagers de faire remonter des informations à la collectivité, notamment sur l'engorgement d'un réseau d'assainissement ou du dysfonctionnement d'un éclairage public sur une zone d'aménagement concerté (ZAC).

En 2020, le service a traité 53 612 demandes contre 27 123 en 2019. 5 334 demandes étaient en lien avec la COVID.

Dans 98.5 % des cas, l'Agglo a répondu directement aux usagers. Dans les 1.5 % restants, les usagers ont été redirigés selon la nature des demandes, vers les communes de l'Agglo (compétences communales), les partenaires tels que Pastel, le Trésor Public ou encore les bailleurs.

En 2020, Agglo J'écoute a été sollicité selon la répartition suivante :

- **41 %** DMA (21 638 demandes)
- **32 %** Eau et assainissement (17 005 demandes)
- **4 %** Aménagement du territoire, urbanisme, équilibre social de l'habitat (2 139 demandes)
- **3 %** Services aux usagers (1 571 demandes)
- **3 %** DDRH (1 259 demandes)
- **1 %** Equipements communautaires (705 demandes)
- **1 %** Environnement (491 demandes)
- **15 %** Autres (développement économique, juridique, informatique, tourisme...) (7 966 demandes)



En 2016, l'Agglo du Saint-Quentinois a proposé la formation d'un Conseil de Développement (CODEV), dans le but de développer la démocratie participative et d'inclure davantage les habitants dans la construction des politiques et projets à mettre en œuvre sur le territoire. Du fait du renouvellement de l'exécutif communautaire, le CODEV a fait l'objet d'une nouvelle composition en 2020, à l'issue d'un appel à candidatures.

Le Conseil de Développement est composé de 50 membres bénévoles issus de la société civile qui sont amenés à s'exprimer sur différents thèmes. En tant qu'instance indépendante, il constitue une force de proposition essentielle pour les élus de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, en proposant un regard différent sur les projets portés par la collectivité.



En 2020, le CODEV a poursuivi ses réflexions sur :

- L'implantation de composteurs collectifs dans l'habitat vertical et dans les maisons de retraite ;
- La concertation sur le Plan Climat Air Energie du Territoire ;
- Le développement et la valorisation de la filière des circuits-courts ;
- La mise en place d'une ressourcerie/ recyclerie ;
- Le développement des activités de réduction des déchets de chantier, de réemploi (récupération des mégots.) ;
- De la ressource en eau (récupération des eaux de pluie...) ;
- Le co-voiturage : le tourisme, tourisme vert, tourisme fluvestre.
- Les mobilités douces, des pistes cyclables.



LES ATELIERS USAGERS AU SIÈGE DE L'AGGLO

Tenant compte du contexte sanitaire, les ateliers de l'Agglo ont été déclinés sous différents formats au siège de l'Agglo et en ligne (ateliers vidéo et tutoriels disponibles sur le site de l'Agglo, facebook et YouTube « Vous ne pouvez pas venir à l'agglo, l'Agglo vient à vous »).

Les ateliers ont été déclinés sous différentes thématiques :

En matière d'environnement et de développement durable :
28 janv. 2020
Confection d'un spray d'intérieur assainissant à base de plantes disponibles dans nos jardins.

En matière de réduction des déchets :
25 fév. 2020 Confection de lingettes lavables et réutilisables en recyclant des chutes de tissu

-  **Atelier vidéo** Création d'un objet décoratif grâce au réemploi d'un meuble destiné à la déchèterie
-  **Atelier vidéo** Création d'un objet décoratif grâce au réemploi de livres abîmés, destinés à être jetés
-  **Atelier vidéo** Confection d'un masque lavable et réutilisable à partir de chutes de tissu, conforme aux normes AFNOR
-  **Atelier vidéo** Confection d'un théâtre de marionnettes à base de matériaux recyclés

Près de 8 000 personnes touchées en 2020 via les canaux de diffusion utilisés en raison du contexte sanitaire (en ligne et sur les réseaux sociaux).



LES ATELIERS ITINÉRANTS DE L'AGGLO

Dans le cadre du programme « L'Agglo proche de vous ! », des ateliers itinérants ont été menés à destination des habitants des communes du territoire.

En 2020, 3 initiatives, soit 17 ateliers itinérants, ont permis d'aller à la rencontre de 337 usagers sur le territoire :

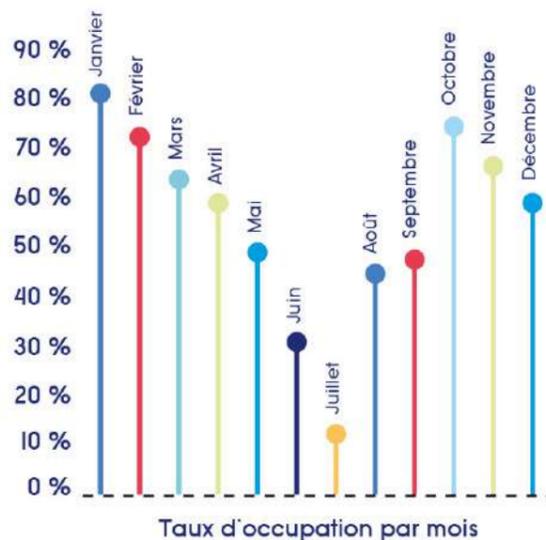
- **Les 19 et 26 février** : Ateliers de fabrication de nichoir à mésanges pour sensibiliser les usagers à l'environnement et au développement durable :
- **Le 7 mars** : Run Eco, en partenariat avec Hauts-de-France Propres pour sensibiliser les usagers à la lutte contre le dépôt de déchets dans la nature avec l'organisation d'une course à pied pour ramasser des déchets tout au long du Sentier Du canal au Chemin de fer :
- **Du 20 au 23 octobre** : Ateliers d'entretien et de réparation de vélos pour favoriser les modes de déplacements doux.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil de l'Agglo du Saint-Quentinois a été ouverte en 2004 conformément aux prescriptions du schéma départemental établi conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental.

Située rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à Saint-Quentin, l'aire d'accueil est ouverte à la communauté des gens du voyage 2 mois de l'année sur un site aménagé de 16 emplacements pouvant accueillir chacun 3 caravanes.

La durée maximale du stationnement d'une famille sur l'aire est de trois mois renouvelables une fois, hors situations exceptionnelles (scolarisation assidue des enfants, problèmes de santé, activité professionnelle salariée, formation professionnelle). Chaque emplacement est pourvu en eau, en assainissement et en électricité.



Le taux d'occupation moyen de l'aire d'accueil pour l'année 2020 est de 58% (+ 6% par rapport à 2019).

L'INSERTION PROFESSIONNELLE



01 - LES TIG

Le placement des personnes ayant un Travail d'Intérêt Général (TIG) est pris en charge par un agent de l'Agglo et s'effectue au sein des services de l'Agglo et des communes membres.

L'un des principaux objectifs étant, en sus de l'implication de la collectivité dans l'action de la justice en proposant une peine significative mais qui réintègre le condamné dans la société par le travail, de proposer de l'insertion professionnelle par la découverte d'une activité dans un cadre sécurisé.

L'Agglo est le principal organisme qui accueille des TIG sur le Saint-Quentinois et exclusivement des probationnaires résidants sur son territoire. 60 placements ont été effectués en 2020 pour un total de 3 672 heures (effet crise sanitaire, 84 en 2019 pour 6 585 heures).



DONNER ENVIE DE TRAVAILLER À L'AGGLO



Le stage L'agglo s'engage en réservant une place importante aux stages conventionnés, 122 stagiaires accueillis en 2020. Le stage est porteur d'enjeu immédiat (aide, expertise complémentaire) mais aussi à long terme (former de futurs professionnels et détecter des candidats à fort potentiel).

La « **Marque employeur** » l'administration doit s'adapter au renouvellement des effectifs combiné à l'évolution des attentes des nouvelles générations, dans un cadre concurrentiel complexe. Dans ce contexte, l'Agglo engage une véritable stratégie de communication afin de faciliter le recrutement de « talents ».



02 - LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les agents sont au cœur de l'organisation du travail de notre collectivité. Sans eux, le service public ne pourrait être assuré. La mission de la DDRH est de garantir un accompagnement à tous les niveaux pour permettre à notre organisation d'assurer le meilleur service et aux agents de s'y épanouir.

■ LA PRÉVENTION ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Le Plan de Continuité d'Activité de l'Administration définit la stratégie de l'Agglo du Saint-Quentinois et les dispositions prévues pour garantir la continuité de ses activités de services essentielles à la suite d'un sinistre ou un événement majeur perturbant gravement son fonctionnement normal. Il permet ainsi de définir trois niveaux de priorité des services : faible, important et critique.

Le PCAA prévoit également, grâce au Protocole de Reprise de l'Activité de l'Administration (PRAA) annexe, la reprise planifiée de l'ensemble de ses activités.

L'annexe du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) intègre le risque Covid-19 à la liste des risques existants.

Ce plan de continuité a été mis en place dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, ce qui a permis aux services de l'Agglo de continuer à fonctionner efficacement lors des différents confinements.

■ SEMAINE RÉFLEXE PRÉVENTION

Malgré le contexte sanitaire, l'Agglo a pu à organiser, pour la 4^{ème} année consécutive, sa semaine « Réflexe Prévention ! »

Elle s'est déroulée du 9 au 13 mars 2020 proposant près de 80 créneaux d'inscriptions pour tous les agents afin de découvrir autrement la prévention autour de la sécurité au travail, de la santé

■ LES ASSISTANTS DE PRÉVENTION

Depuis février 2020, l'Agglo a renforcé sa démarche de prévention des risques professionnels grâce à son réseau d'assistants de prévention.

Animé par la conseillère en prévention, ce réseau composé de 4 animateurs permet de sensibiliser et d'informer les agents, d'alerter sur les situations à risque et de proposer des mesures opérationnelles afin d'améliorer l'environnement de travail.

Ils ont notamment joué un rôle majeur dans la diffusion des préconisations sanitaires formulées dans le guide « Vie quotidienne en pandémie COVID-19 » notamment avec des vidéos comme « Enfin, je sais mettre un masque » ou « Enfin, je sais bien me laver les mains ».

■ GESTION DE LA PANDÉMIE

Dans ce contexte de crise sanitaire, la médecine de prévention a permis l'accompagnement des 115 agents inscrits sur le listing des personnes vulnérables. L'équipe a suivi leur état de santé physique et psychologique, veillé à préparer le retour au poste en présentiel dans les meilleures conditions en reprenant avec eux les précautions à prendre et les bonnes règles à appliquer.

03 - L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Un plan d'action afin de favoriser l'égalité professionnelle a été rédigé au cours de l'année 2020, après la parution du décret du 4 mai 2020 définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre de ces plans dans la fonction publique.

CE PLAN PERMET DE DÉFINIR L'ENSEMBLE DES ACTIONS QUI SERONT DÉPLOYÉES SUR 2021 À 2023 SELON 3 AXES :





PROGRESSER

Faire progresser les agents tout au long de leur parcours professionnel



ARTICULER

Faciliter l'articulation des temps de vie professionnels et personnels.

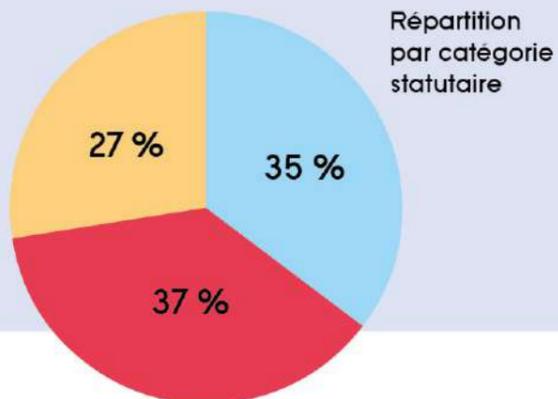


QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le programme mis en place depuis 2016 pour favoriser la Qualité de Vie au Travail des agents et assurer un service public de qualité. La période pandémique a mis un coup d'arrêt au programme sur le début d'année 2020 mais la Qualité de Vie au Travail, renommée Sport Entreprise, a repris progressivement en fin d'année avec 2 activités proposées à partir de novembre 2020 : « Marche nordique » et « Renforcement musculaire ».

TÉLÉTRAVAIL

Au 5 novembre 2020, 51 agents étaient en position de télétravail classique et 3 agents disposaient d'un régime dérogatoire pour raisons de santé (9 agents avant juin 2020). On note ainsi le fort impact de la Covid-19 sur le nombre de demandes (+ 466 %).

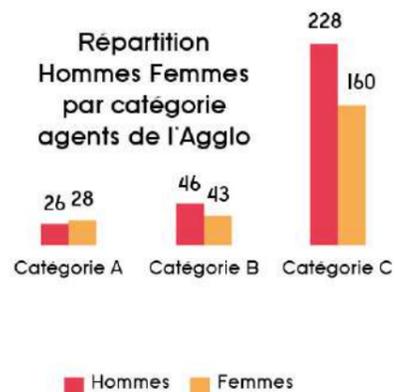
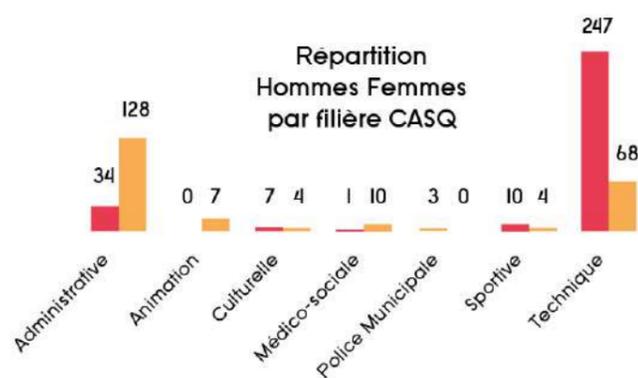


22

Lutter contre les discriminations et toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail. Focus « égalité femmes-hommes », un spectacle débat a été organisé le 6 octobre 2020 « qui va garder les enfants » afin de sensibiliser l'encadrement sur le sujet et de s'interroger sur la place des femmes et des hommes dans une société encore très largement inégalitaire.



LUTTER



CE QUE FAIT L'AGGLO POUR L'ATTRACTIVITÉ

DÉVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

01 - UNE OFFRE FONCIÈRE ADAPTÉE ET UN ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La gestion des 7 parcs d'activités de l'Agglomération permet de proposer 20 hectares disponibles en 2020 sur 2 zones « Parc des autoroutes » et « Le Royeux » pour des activités économiques, industrielles, artisanales.

Malgré la crise sanitaire qui a touché durement le monde économique à l'échelle nationale et internationale, l'année 2020 a été marquée par un véritable dynamisme des projets de construction sur les 2 zones d'activités pour lesquels l'Agglo dispose encore de foncier disponible :

- **Le Parc des Autoroutes** créé en 2002 et destiné au secteur industriel tertiaire et logistique bat son plein depuis quelques mois. En 2020, la zone de 180 ha comptait 14 entreprises et 530 emplois. En ce qui concerne l'Amorce, le site a été occupé par 2 locataires, 1 cellule d'activité restant disponible.
- **Le Royeux** a connu la même dynamique en termes de permis de construire déposés avec 3 dépôts de dossiers dont 1 portant sur une emprise foncière de 75 000m² soit 1/3 de la surface disponible restante. Jusqu'en 2019, la zone comptait 23 entreprises et 750 emplois.



Parc des Autoroutes



Le Royeux

En 2020, CONDIPLUS rachète l'ex. site LA COURONNE de 28 000m² pour y transférer son activité et STANDBOXES (location de box) s'installe sur la zone.

02 - ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

En 2020, la Direction du développement économique a enregistré 63 créations et reprises effectives d'activités commerciales et de services (41 créations et 22 reprises) sur son territoire dont 13 franchises ou enseignes nationales.

60 % des nouveaux dirigeants et 76 % des créations pures ont bénéficié d'un accompagnement spécifique que ce soit dans la recherche de locaux, les aides financières ou dans les démarches administratives.



- de 90 porteurs de projets et investisseurs ont été rencontrés par le pôle commerce. Certains ont déjà créé leur activité. Une dizaine débouchera sur une ouverture en 2021.
- de 400 contacts et rendez-vous individuels.

03 - LES AIDES FINANCIÈRES

Depuis janvier 2019, l'Agglo accompagne les commerçants avec l'abattement de 10 % de la taxe foncière pour les boutiques et magasins d'une surface commerciale de moins de 400 m². En septembre 2020, l'Agglo a mis en place une mesure complémentaire de soutien aux acteurs économiques les plus impactés par la crise sanitaire (tourisme, hôtellerie, restauration, culture, sport, événementiel...) avec le dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière accordé aux entreprises des secteurs concernés, conformément à la troisième loi de finances rectificatives pour 2020. Ce sont ainsi près de 82 K€ (81 793 €) qui ont été pris en charge par le budget de la Communauté d'Agglomération.

Au travers du CASQ-ARTISANS et du CASQ START ARTISANS, l'Agglomération du Saint-Quentinois permet l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements réalisés par les artisans du territoire, avec un plafond d'aide de 3 000 €. En 2020, l'Agglo a de nouveau pu accompagner 36 activités, représentant un investissement ligible de l'ordre de 944 022 € et une subvention de la Communauté d'agglomération de 94 190 €.

Parmi ces 36 activités, 7 sont des créations ou reprises d'entreprises dans des secteurs très divers (esthétique et cryothérapie, taxi (2), traiteur, épicerie fine, pizzeria, savonnerie). Pour chacun, il s'agit d'un projet mûri, le projet d'une vie, pour lequel ils se sont battus et ont souvent investi leurs économies.



04 - LE DISPOSITIF TERRITOIRES D'INDUSTRIE ET LE PLAN DE RELANCE NATIONAL

En 2019, Territoires d'Industrie Saint-Quentinois Tergnier a été identifié par le Premier ministre comme l'un des 144 Territoires d'Industrie français. Ce territoire regroupe l'Agglo du Saint-Quentinois, la Communauté d'Agglomération Chauny - Tergnier - La Fère, Est de la Somme et Haut de Somme.

Ce dispositif permet de mobiliser des moyens financiers, techniques et humains en partenariat avec le Conseil Régional, acteur clé de la stratégie industrielle territoriale, pour faciliter le déploiement de nouveaux projets industriels.

- 3 demandes de subventions d'entreprises Saint-Quentinoises dans le cadre du plan de relance Soutien aux investissements de modernisation - filière automobile : LAMORY & WALD, AUNDE et DECOUPAGE INDUSTRIEL.
- 6 demandes effectuées dans le cadre du dispositif « soutien aux projets industriels dans les territoires » : CONDIPLUS, ETS BOYER, SPIRES, AT TECHNIC, DCF FORMATION, STYLE INDUSTRIE.

05 - L'ESPACE CRÉATIS

LIEU D'HÉBERGEMENT POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES ET TECHNOLOGIQUES

Son objectif est de favoriser les échanges et permettre le lancement des activités d'entrepreneurs dans des conditions optimales. C'est le lieu idéal pour bénéficier d'un accompagnement et d'une émulation professionnelle. Les conditions financières très compétitives (loyer, charges, etc.) sont de nature à faciliter l'entrepreneuriat. Les jeunes entrepreneurs y cohabitent avec plusieurs structures : l'antenne Euratechnologies, l'incubateur des innovations sportives, un FabLab, des studios de télévision et une crèche d'entreprises. En 2020, 17 entreprises sont installées au sein de l'espace Créatis avec notamment l'installation récente de la société TESSERACT.

06 - L'INCUBATEUR EURATECHNOLOGIES : L'ACCOMPAGNEMENT DES STARTUPS

En 2020, le partenariat avec l'antenne d'Euratechnologies implantée sur le site de Créatis s'est poursuivi :

- **3 batch** (sessions) d'Euratechnologies ont été accueillis. Son rôle est d'accompagner les porteurs de projets innovants, les start-ups et entreprises du numérique.
- **25 start-ups** incubées dans les domaines de l'industrie et robotique. IOT, applications, logiciels et Virtual reality. 15 d'entre elles ont été accompagnées par la Direction du Développement Économique.
- **8 entreprises créées.**
- **22 496 €** alloués dans le cadre du Fonds Régional d'Incubation pour 4 projets.
- **15 000 €** d'Allocation forfaitaire pour 2 projets.

MOMENTS FORTS 2020

Première rencontre "Talents " avec une soixantaine de participants venus découvrir l'entrepreneuriat et l'innovation en distanciel.

Deux sessions de sensibilisation à l'entrepreneuriat ont été organisées en relation avec l'INSSET, antenne de l'UPJV - Université de Picardie Jules Verne.

La sortie du 1^{er} confinement a aussi été marquée par la participation à des événements tels que l'accueil des Olympiades des métiers du numérique et de la Robotique sur le site Euratechnologies de Saint Quentin.

En décembre, organisation d'un Euratech'Day rassemblant plus de 100 personnes en distanciel sur les thématiques de la Robotique, l'Industrie, le Numérique et l'innovation. Cet événement a permis de renforcer notre visibilité, et de valoriser notre action sur le territoire de Saint Quentin.



UNE DYNAMIQUE BUSINESS SUR LE SITE CRÉATIS À DISPOSITION DES ENTREPRISES MAINTENUE MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE ET RENFORCÉE FACE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRISES

L'année 2020 a été marquée par le Covid et un confinement total brutal, nous nous sommes adaptés pour poursuivre nos activités. C'est ce qui a été mis en œuvre en 2 mois en mutant les rencontres business des « P'tits Déj » en visioconférence et en maintenant une programmation grâce à l'agilité et la résilience de nos consultants.

Ces moments d'échanges ont permis de maintenir le lien avec les entreprises du territoire pendant le confinement.

Il événements business ont été organisés sur l'année à l'espace Créatis rassemblant 278 participants hétéroclites (institutionnels, privés, ...) au total :

- **10 P'tit Déj Créatis business** mensuels dont 2 en présentiel, 2 annulés en raison du covid et 8 réalisés en visio sous le format de présentation business de chacun et 1h d'information sur une thématique rassemblant 218 participants
- **1 RDV DEV ECO** rassemblant 60 participants : Le Forum du Financement qui a pu se tenir en présentiel le 04.02 : 15 stands tenus par les exposants présentant le paysage diversifié des possibilités de financement (banques, fonds d'investissements, réseaux de financement, plateforme de prêt d'honneur, microcrédit...) journée ponctuée des pitch à thème des exposants.

De même, La Direction du Développement Économique a poursuivi activement la démarche d'accompagnement économique et financier des entreprises du territoire sous la forme de coaching d'affaires, d'autant plus bénéfique dans un contexte de crise économique :

En 2020, ce sont donc :

- **109** structures dont 23 porteurs de projet et startup reçues en entretien (+49%)
- **246** entretiens individuels réalisés (+32%)
- **66** Entreprises accompagnées (+61%) dont 16 startups
- **13** entreprises en cours d'accompagnement (-28%)
- **36** partenaires vus (+125%)
- **306** mises en relation réalisées (+23%)





07 - L'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES ENTREPRISES AU TRAVERS DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Des le début de la crise sanitaire, une cellule de « crise économique et de soutien » a été mise en place afin d'accompagner les entreprises et faciliter les mises en relation durant les périodes de confinement. Les échanges quotidiens par téléphone ainsi que les réunions bimensuelles avec les chambres consulaires ont permis de maintenir le lien essentiel avec les forces vives du territoire.



SUR LES ACTIONS MENÉES
FACE À LA CRISE

- Mise en place d'un fonds de solidarité CASQ pour accompagner les TPE
Bilan :
 - Du 5 mai au 4 septembre, un comité d'attribution s'est réuni toutes les semaines pour examiner les dossiers instruits et valider ou non l'aide en fonction des critères
 - 236 dossiers déposés
 - 194 acceptés pour un montant de 166 250 €
- Mise en place d'un fonds de relance en partenariat avec la Région HDF.
Initiative HDF et la banque des territoires
L'Agglo a participé au fonds de relance en soutien des besoins de trésorerie des entreprises de moins de 10 salariés à hauteur de 180 000 € permettant, grâce à l'effet levier de la BPI et de la Région, de proposer une enveloppe de 540 000 € aux entreprises du territoire.
14 dossiers ont été validés pour le territoire pour un montant de 169 000 €
- Suspension des loyers des entreprises au sein de l'espace Créatis aussi touchées par la crise sanitaire 6 dossiers acceptés pour un montant de 8 833 €

08 - PROMOTION ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

LE PARTENARIAT NORD FRANCE INVEST (NFI)

Nord France Invest, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, est mandatée par la Région et la CCI de Région Hauts-de-France pour contribuer à l'attractivité des Hauts-de-France. Elle attire, par ses actions de prospection et d'ingénierie à l'implantation, des investissements provenant de pays étrangers permettant la création d'entreprises, la reprise de sociétés pour lesquelles il y a un enjeu de pérennité, ou l'extension de sociétés à capitaux étrangers déjà implantées sur le territoire régional.

Afin de promouvoir le territoire sur les différents salons, événements et lors des rendez-vous stratégiques, la DDE en partenariat avec NFI a lancé le projet de réalisation d'une vidéo de promotion économique.

En 2020, ce partenariat représente 19 fiches projets reçues, dont 2 projets d'implantation qui font l'objet en 2021 de visite sur le territoire.

L'Agglo tient à remercier à nouveau les entreprises qui ont accepté de nous accueillir au sein même de leur société (Apegelec, Blondel, MBK, Soproc, CT pro) et ont permis une prise d'images de grande richesse pour la réalisation de cette vidéo.

09 - L'ÉCO DE L'AGGLO

LA NEWSLETTER DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE



L'ÉCO
de
l'Agglo



En décembre 2020, l'Agglo a publié sa première newsletter bimestrielle « L'ÉCO DE L'AGGLO » à destination des entreprises, commerçants et cadres dirigeants afin de donner de l'information sur l'actualité économique du territoire et les opportunités locales.

10 - ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DES FILIÈRES D'EXCELLENCE ROBONUMÉRIQUE

CONVENTION D'AFFAIRES ROBOMEETINGS - SMART INDUSTRY

Pour cette 4^{ème} édition qui s'est déroulée les 18 et 19 novembre, et à la suite de la crise sanitaire et de ses nombreuses incertitudes et contraintes, l'événement a été digitalisé, une alternative virtuelle pour rassurer les participants et exposants mais aussi renforcer l'image du territoire sur le caractère innovant.

CHIFFRES CLÉS



750
Participants



52
Exposants



43
Speakers



6
Conférences

8
Tables rondes

9
Démonstrations



1987
Connexions
cumulées sur
les 2 jours



Un networking actif

132
RDV confirmés

879
Discussions échangées

77
Appels vidéo réalisés



Une audience
à l'international
avec **12**
provenances
différentes



Un salon virtuel « robomeetings jobs »

686
Visites

21
Offres d'emplois
déposées

59
Dépôts de
candidatures

16
Entretiens

2
Prises
de postes

STRUCTURATION ET ANIMATION D'UNE FILIÈRE ROBONUMÉRIQUE AGRICOLE

Dans sa stratégie de développement économique et forte de ses atouts agricoles, l'Agglomération structure et anime une filière robonumérique agricole afin de faire émerger un écosystème d'innovation robotique & IOT dans le secteur agricole.



LES ACTIONS DE LA FILIÈRE EN 2020

- Participation aux actions de l'association des Agriculteurs Connectés des Hauts-de-France comme la mise en place de la visite du site Massey Ferguson de BEAUVAIS : présentation de démonstrations des systèmes existants sur les tracteurs, discussion avec les responsables produits sur les projets en cours, leur vision des évolutions. Visite du centre d'innovation AGRILAB Unilasalle dans la Somme avec les agriculteurs membres.
- Participation aux projets démonstrateurs du territoire comme l'inauguration de l'unité de méthanisation agricole de Neuville Saint Amand du 18 septembre 2020.
- Suivi de start-ups et mise en relation avec les donneurs d'ordre (ex centrale à cycle combiné et gaz naturel de Bouchain pour valoriser le robot transporteur BISON d'EURODAO : suivi de l'entreprise le Petit Ballot (projet d'écoconstruction mur isolant en paille : mise en relation avec les pôles d'excellence régionaux, avec les financeurs comme la région Hauts de France, HDFID...)
- Suivi d'ARAVALIS : institut du végétal (accompagnement dans leur projet d'extension sur le site de Villers-Saint-Christophe et accompagnement par la Région Haut-de-France concernant le Projet « Station connectée » (projet de RDI - projet de DIGISTATION) : Développer une station connectée pour optimiser la gestion des grandes cultures et proposer aux agriculteurs des outils d'aides à la décision : Système d'information, Infra-rouge, crowd-sourcing, Imagerie et communication.
- Valorisation et suivi des 10 ruches et des 15 stations météorologiques connectées implantées sur le territoire de l'Agglo.
- Valorisation de la filière dans le cadre des EURATECH DAY « Agriculture connectée » du 13 février 2020 à Willems et dans le cadre de la dynamique régionale REV3.

II - SMART SPORT

LES ENTREPRISES INCUBÉES AU SEIN DE CRÉATIS SPORT

L'Agglo a poursuivi l'accompagnement des Startups innovantes incubées dans le cadre de l'incubateur SPORT :

- K-Lamar (création d'activités de loisirs connectées)
- Archery Cotry (création d'un boîtier connecté de comptage de flèches)

Compte tenu du contexte, l'incubateur n'a pu être développé et les actions initiées en 2019 poursuivies, ce qui aurait permis de muter vers le concept de startup studio. (Les startups studios sont des structures d'amorçage. Ils apportent à chaque projet du capital humain et du capital financier. Ils contribuent à la mise en place d'un système vertueux avec des partenaires de tous types et une équipe pour accompagner et aider les startups pendant 12 mois afin de transformer une idée en business).

L'Event Sport Connect (pilote par le CROS, Comité Régional Olympique et sportif, partenaire de l'incubateur Créatis sport depuis sa création) auquel a participé la startup K-Lamar s'est toutefois maintenu en visioconférence.



6 085
Entreprises



30 000
Emplois



5
Implantations réalisées
sur les parcs d'activités



7
Intégrateurs robotiques
et numériques qui représentent
330 salariés



63
Créations et reprises
effectives d'activités
commerciales
et service



36
Activités
qui ont bénéficié
du dispositif
« CASQ ARTISANS »



25
Start-ups incubées dans les
domaines de l'industrie et
robotique, IOT, applications,
logiciels et Virtual reality



11
Événements business
organisés par la DDE



40
Adhérents au club des
entreprises
de la Robonumerique



750
Participants lors de la convention
d'affaires de la Robonumerique
en novembre



194
Dossiers acceptés
pour un montant
de 166 250 € dans le cadre
du fonds
de solidarité

14
Dossiers validés pour
le territoire pour un montant
de 169 000 € dans le cadre
du fonds de relance

6
Dossiers éligibles
pour un montant
de 8 333 € dans le cadre
des exonérations de loyers
des entreprises de Créatis.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'action de l'Agglo en matière d'enseignement supérieur est déclinée au sein du Schéma de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, document cadre fixant la vision stratégique pour le territoire ayant pour objectifs de permettre aux jeunes d'étudier près de chez eux, d'attirer les jeunes de l'extérieur ou encore de permettre aux entreprises locales de recruter les forces vives dont ils ont besoin.

Ce schéma s'articule autour de 3 axes majeurs à déployer sur les années à venir :

- Faire du territoire un pôle d'excellence
- Augmenter le niveau de formation et d'employabilité
- Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants

Cette action s'est traduite à la fois par l'ouverture de nouvelles formations au sein du campus universitaire et des établissements scolaires mais aussi par l'appui et le développement de la vie étudiante en mettant à disposition des étudiants des outils (guide pratique de l'étudiant) et en contribuant, en tant que partenaire de l'Université de Picardie Jules Verne, à l'organisation de moments fédérateurs, comme la Journée d'Accueil des Etudiants (annulée en 2020 à cause de la crise sanitaire).



le cnam

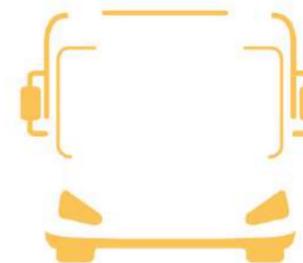
En 2020, l'Agglo poursuit son action en faveur du développement de l'offre de formation et la mise en place d'actions innovantes en répondant à l'appel à projets intitulé « CNAM - Cœur des territoires » qui s'inscrit dans le cadre d'Action Cœur de Ville. Il s'agit de proposer l'implantation d'une antenne du CNAM, opérateur public de la formation professionnelle, à Saint-Quentin et à Laon (candidature commune) pour offrir de nouvelles formations sur le territoire.

LA MOBILITÉ

Depuis 2017, l'Agglo du Saint-Quentinois est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour les 39 communes de son territoire. L'objectif de l'Agglo à travers les documents réglementaires tel que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Plan de Mobilité (du 9 décembre 2020), est de proposer un maillage efficace et inclusif pour l'ensemble des habitants.

En transport à destination du grand public, la fréquentation a connu un recul global d'environ -21% en 2020 par rapport à 2019, dû à l'impact des différentes périodes de confinement et de couvre-feu liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid-19. Les adaptations de l'offre de transport qui s'en sont suivies et les conséquences financières sont importantes.

LES TRANSPORTS URBAINS : LE RÉSEAU « PASTEL »



Le transport urbain de l'Agglo est délégué à TRANSDEV Mobilités du Saint-Quentinois, jusqu'en 2029. Le réseau de bus est plus connu sous le nom commercial « PASTEL ». Celui-ci est composé de 6 lignes, dont une ligne chrono qui passe toutes les 15 minutes (Ligne 1). Un renouvellement du parc de bus a été engagé à un rythme très soutenu en fin d'année 2020 et se poursuit, dans une démarche de transition énergétique très volontariste (bus diesel EURO 6 remplacés par des bus micro-hybrides diesel-électrique).

CHIFFRES CLÉS 2020



6

Lignes régulières
39 bus
105 salariés



1,38 M

De km parcourus,
soit une baisse
de -8,7%
par rapport à 2019



3,8 M

de voyages
commerciaux,
soit une baisse
de -21%
par rapport à 2019



Contribution financière
de l'Agglo versée
au délégataire :

6,1 M€ HT

(+ 256 K€ de taxe
sur les salaires)



LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) : « DECLIC AGGLO » ET « DECLIC PRO »

Les services de Transport A la Demande (TAD) sont également portés par TRANSDEV Mobilités du Saint-Quentinois, dans le cadre de la délégation de service public. Le service « DECLIC PRO » est sous-traité à TRANSDEV Compagnie Axonaise.



« DECLIC AGGLO »

Essentiellement consacré aux communes rurales, ce service permet de se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Agglo aux horaires proposés par la centrale de réservations. Depuis 2018, le service fonctionne toute l'année du lundi au samedi, sur simple réservation téléphonique ou sur Internet.

CHIFFRES CLÉS

151 522 de km parcourus,
soit une baisse de -39% par rapport à 2019

8 940 Voyages effectués,
soit une baisse de -46% par rapport à 2019

Contribution financière versée
au délégataire pour Déclic Agglo : **284 K€**

« DECLIC PRO »

Le service « DECLIC PRO » dessert les zones d'activités économiques à l'intérieur du périmètre du réseau urbain et la gare SNCF, en dehors des heures d'ouverture du réseau, c'est-à-dire de 4h30 à 6h00 et de 20h00 à 21h30. Ce service a été mis en œuvre afin de faciliter les déplacements des salariés.

55 639 km parcourus,
soit une baisse de -25% par rapport à 2019

8 866 Voyages effectués,
soit une baisse de -46% par rapport à 2019

Soit une baisse de -30% par rapport à 2019

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la société SYNERGIHP exploite le service de transport adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), connu sous la marque commerciale « AndiGO », dans le cadre d'une convention de délégation de service public. En 2020, la fréquentation a connu un recul de 30% par rapport à 2019, dû à l'impact des différentes périodes de confinement et de couvre-feu liées à la gestion de la crise sanitaire du Covid-19. Les adaptations de l'offre de transport qui s'en sont suivies et les conséquences financières sont importantes.

Ce service permet aux personnes en situation de handicap de se déplacer dans de conditions raisonnables d'accès, de qualité et de prix, du lundi au dimanche, de 6h30 à 00h30.

En 2020, le service se développe sur le territoire, puisque les habitants de 37 des 39 communes de l'Agglo ont fait appel à ce service, contre seulement 15 communes en 2018.

En 2020, SYNERGIHP a déplacé son implantation dans la zone industrielle du Royeux (locaux rénovés et aire de stationnement de véhicules) : la société a également mis en place une procédure de recouvrement des factures impayées d'usagers, ayant permis de récupérer 6000 € d'impayés 2020.

CHIFFRES CLÉS



189 040

Km parcourus,
soit une baisse de -27%
par rapport à 2019,
lié à la crise sanitaire



28 376

Voyages commerciaux,
ont été réalisés,
soit une baisse de -30%
par rapport à 2019



147

Nouveaux clients,
soit une baisse
de 36% en nombre annuel
de nouvelles admissions



18
Salariés



Participation
financière de l'Agglo
au délégataire
700 K€ TTC

Implanté sur un site de plus de 200 hectares, le Pôle Mécanique de la Clef des Champs bénéficie d'une situation géographique favorable à son développement et abrite des infrastructures proposant une offre de service diversifiée.



01 - LE CIRCUIT DE VITESSE

Première homologation en 2016 par la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), le circuit de vitesse dépose son dossier de réhomologation en Préfecture en fin d'année 2020 afin d'obtenir, pour quatre nouvelles années, l'autorisation de commercialisation.

Fort de ses travaux d'aménagements engagés en 2018 et 2019, des modifications exigées par le CNECV exigée à la suite de la visite de la commission en septembre 2019 et de sa piste à 3 configurations, le circuit de vitesse du Pôle Mécanique de Clastres vise un rayonnement commercial qui s'étend jusqu'au sud de la région Parisienne.

Le point fort de l'équipement réside toujours dans les domaines de la sécurité qu'il apporte aux pilotes (dégagements, bacs à graviers, véhicule incendie, ambulance armée de pompiers, safety-car, dépanneuse) et maintenant sur ses infrastructures flambant neuves (paddock, salle de briefing, blocs sanitaires et centre médical).

02 - LA PISTE D'ESSAIS INDUSTRIELS ET D'ACCÉLÉRATION

Piste non homologuée, d'une longueur de 1650 mètres et d'une largeur de 12 mètres, ouverte du 15 janvier au 15 décembre, elle accueille tous types de manifestations :

- Des manifestations sportives de sport mécanique inscrites aux calendriers des fédérations (FFSA, FFM)
- Des essais industriels et scientifiques pour la mise au point ou des tests de véhicules ou de produits d'équipementier automobile ou de développement de systèmes radar pour véhicules
- Des journées de roulage de type RUNS d'accélération à l'initiative d'organisateur ouvert à tout public et non inscrites au calendrier des fédérations (FFSA, FFM)
- Des journées de manifestations sportives non liées aux activités du sport mécanique (type 24h00 de vélo de Clastres annulés pour raison de contraintes sanitaires)
- Des tournages vidéo de chaînes sportives pour émissions spécialisée, de « You Tubeur » et de clips de maisons de producteurs de la chanson.

03 - LE CIRCUIT DE MOTO-CROSS

Homologué par la FFM d'une surface de 6 ha, il est géré par l'association MX PARK. Il comprend une école de pilotage de moto-cross, l'accueil d'écoles de pilotages extérieures, des épreuves de moto-cross et d'endurance inscrites au calendrier FFM, de l'activité Quad et des démonstrations de véhicules tout-terrain.

04 - LA ZONE ÉVÉNEMENTIELS

La superficie de l'équipement et les nombreuses pistes béton héritées de la fonction première du site comme base militaire, permettent également l'organisation de grands rassemblements motorisés de type « statique » ou de tout autre événement privé.

L'étendue de ses nombreuses zones espaces verts et/ou boisées permettent une confidentialité recherchée par certains centres de formations. Conventionné avec l'Agglomération du Saint-Quentinois jusqu'en 2023, l'école de pilotage du ministère de l'Intérieur en est le parfait exemple.

05 - ANALYSE 2020

Rien que pour le circuit de vitesse, les 2 périodes de confinement (1^{ère} fermeture du 15/03 au 11/05/2020 puis 2^{ème} fermeture du 31/10 au 15/12/2020) ont fait perdre un grand nombre de jours de location possibles, de même que les travaux liés à la réhomologation (fermeture pour travaux du 12/05 au 15/06/20). La situation « normale » en 2020 aurait pu être de 196 jours de location sur le circuit de vitesse, au lieu de 121,5 jours effectifs.

Pour 2020, on peut toutefois noter, malgré le fléchissement du 1^{er} confinement, que le taux d'occupation de juillet à octobre est en hausse par rapport à 2019 le développement des écoles de pilotage et la légère hausse des essais industriels, moins touchés par la crise sanitaire.

Pour la zone événementielle, les restrictions sanitaires ont conduit ou obligé les organisateurs à renoncer au montage de leur événement(s) et à reporter le rendez-vous à 2021. Une seule manifestation de type DRAGSTERS a pu se dérouler au mois de septembre.



LE TOURISME



En 2020, l'Office de Tourisme et des Congrès (OTC) s'est défini quatre enjeux généraux :



Assurer un service de qualité



Mettre les pros et les clients au cœur de ses projets et actions



Contribuer à asseoir la notoriété de la destination et de sa ville-centre



Contribuer au développement économique de la destination

01 - UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En juillet, un nouveau conseil d'administration a été installé. Près de la moitié des administrateurs a été renouvelée intégrant de nouveaux élus ainsi que de nouveaux sociaux professionnels.

02 - UNE FRÉQUENTATION QUI A SUBI DE PLEIN FOUET LE CONTEXTE SANITAIRE

Une baisse de fréquentation de 50% a été constatée sur l'année 2020 avec la présence de 76.000 visiteurs accueillis par l'Office de Tourisme.

L'accueil physique a été fermé durant le 1^{er} confinement de l'année. En revanche par la suite, les horaires ont été aménagés de manière à pouvoir accueillir et renseigner les visiteurs.

- Top 3 des visiteurs français : Ile-de-France, Hauts-de-France, Grand Est.
- Moyenne des séjours : 3 jours.

L'activité groupes a quant à elle subi une baisse de plus de 75% ce qui s'explique au vu du contexte sanitaire et de la fermeture des restaurants.

Quelques réservations ont été reportées sur 2021.



03 - LES MOTS D'ORDRE EN 2020 : ADAPTATION, FLEXIBILITE, PROMOTION



ADOPTER UN GUIDE POUR TON GROUPE

Il s'agit d'un concept de visites privatives pour 1 à 9 personnes au cours desquelles les rencontres humaines entre un guide, une famille, des amis ou encore un couple autour du patrimoine (urbain ou naturel) sont privilégiées le temps d'une visite thématisée. Une cinquantaine de visites ont été vendues de juillet à décembre.

PASSAGE DE LA BOUTIQUE EN CLICK & COLLECT

Un site (éphémère) de vente des produits de la boutique a été créé en avril avec un système de click & collect : www.shop-office-saint-quentin.fr

ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

- Communication et démarchage en salon Tourisme d'Affaires spécial Hauts de France à Paris.
- 11 accueils de journalistes et blogueurs de juin à décembre (dont anglais, belges et néerlandais).
- 59 articles publiés (presse écrite et web).
- Réalisation de 3 vidéos promotionnelles.
- Expérimentation d'un service de renseignement touristique via SMS durant l'été.

ORIENTATION DE LA BOUTIQUE VERS LE « FABRIQUÉ DANS LE SAINT-QUENTINOIS »

Les productions locales identitaires devenant un élément majeur du tourisme et des attentes des visiteurs, l'Office de Tourisme oriente peu à peu sa boutique vers de la production locale : alimentaire et artisanat d'art.

04 - QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2020

ORGANISATION DE RENDEZ-VOUS INSOLITES ET RDV BIEN-ÊTRE

Campagn 8 Run : sightrunning dans la vallée de l'Oise.
Divers RDV Bien-être échelonnés sur le second semestre : wu-tao dans les musées, pilate aux Champs Elysées, biodanza au Musée La Maison de Marie-Jeanne... Certains ont été intégrés à la programmation Semaine Z'Aisne à l'échelle départementale.

ANIMATION DU RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU TOURISME SUR LA DESTINATION PENDANT ET APRES LES CONFINEMENTS

L'Office de Tourisme poursuit ses actions en faveur d'une relation de proximité et de confiance avec ses partenaires : repas de fin d'année avec soirée de cohésion, newsletters, visites VIP, réunions hebdomadaires pendant les confinements... A ce titre, un jeu de piste grandeur nature en ville de Saint-Quentin a été créé et mis en place durant l'été.

SCHÉMA DIRECTEUR HÔTELIER

L'année 2020 a vu la finalisation du schéma directeur de développement hôtelier sur le Saint-Quentinois. Un plan d'actions sera déroulé à compter de 2021.

VERS UNE MARQUE DE DESTINATION EN 2021

La marque territoriale, à l'image des stratégies des entreprises, permet de véhiculer une identité reconnaissable et porteuse de sens et de valeurs. Ainsi, l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois en collaboration avec l'Office de tourisme du pays du Vermandois et la Communauté de communes du val de l'Oise, a mis en place en décembre un comité de pilotage afin de définir une marque pour la « grande destination Saint-Quentinoise » couvrant l'intégralité de leur périmètre respectif.



CE QUE FAIT L'AGGLO POUR
LE CADRE DE VIE

L'AMÉNAGEMENT, L'URBANISME ET L'HABITAT

01 - LA PLANIFICATION URBAINE

■ LE DROIT DES SOLS

Le premier confinement a mis à rude épreuve le maintien de l'instruction des actes individuels d'urbanisme qui est une mission difficilement télé-travaillable étant donné qu'elle nécessite des outils informatiques et une manipulation importante (document papiers, envoi en recommandé, gestion des signatures, consultations des services extérieurs.).

Cependant, grâce à l'implication de toutes et tous et grâce à une veille juridique et la mise en place d'outils de suivi, cela a été possible et ce sont près de 2664 actes et un millier de certificat de numérotage (uniquement Commune de Saint-Quentin) qui ont été instruits sur 2020.

■ L'ÉVALUATION DU SCOT DE L'EX- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN

L'analyse des résultats de l'application du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de l'ex-Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin approuvé le 17 février 2014, obligatoire six ans au plus après son approbation, a permis de conclure que les politiques publiques mises en place sur la période 2014-2019 traduisent une réelle appropriation et un bon engagement dans la mise en œuvre du SCOT.

Toutefois, la fusion du 1^{er} janvier 2017, impose de prescrire l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois issue de la fusion.

Le conseil communautaire en a donc pris acte lors de sa séance du 4 février 2020.

FOCUS

L'ÉLABORATION DU PLUI-HD DE L'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

Le conseil communautaire lors de sa séance du 9 décembre 2020 a approuvé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat et Déplacements (PLUI-HD).

Le PLUI-HD est un document d'urbanisme commun à l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération et permet de définir les possibilités et les conditions d'aménagement, de construction et d'utilisation de chaque parcelle du territoire.

02 - LA STRATÉGIE HABITAT

■ LANCEMENT D'UNE OPAH-RU DANS LE CENTRE-VILLE DE SAINT-QUENTIN

L'étude réalisée en février 2019 a permis de définir les objectifs de rénovation du parc ancien sur le secteur du centre-ville de Saint-Quentin et de décider des modalités d'intervention de l'Agglomération du Saint-Quentinois : aides aux travaux (budget annuel de 95 820 €) et financement d'une mission de suivi-animation (dont le marché a été lancé fin 2020). L'opération démarrera début 2021.

■ LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DES AIDES EN MATIÈRE D'HABITAT

L'Agglomération est titulaire d'une délégation de compétence de la part de l'Etat en matière d'attribution des aides publiques en faveur du logement, dites aides à la pierre, depuis le 1^{er} janvier 2015. Ces aides sont destinées à encourager l'investissement immobilier sous forme de prêts ou d'aides, pour le parc public mais aussi le parc privé, en partenariat avec les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah).

En 2020, pour l'habitat privé, 636 848 € ont été engagés au titre de l'Anah. Ces aides ont bénéficié à 71 propriétaires (69 propriétaires occupants, 2 propriétaires bailleurs). Si le nombre de crédits engagés a diminué par rapport à 2019, suite à l'arrêt du programme Habiter Mieux Agilité (devenu MaPrimeRénov, géré désormais nationalement), le montant moyen de travaux a quant à lui sensiblement augmenté, pour atteindre presque 9 000 € de subventions par logement, soit plus du double qu'en 2020. Les projets ont donc été plus ambitieux et, de ce fait, les rénovations plus qualitatives.

De plus, dans le cadre du programme « Habiter mieux de l'Anah », 56 logements ont bénéficié de subventions pour leurs travaux de rénovation énergétique.



LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DES AIDES EN MATIÈRE D'HABITAT

CHIFFRES CLÉS 2020



71
Logements
subventionnés
par l'Anah



Montant de
travaux générés :
1 361 030 €



Gain énergétique
moyen :
35 %

42 Pour le parc social, 218 logements sociaux ont reçu un agrément ou une subvention de l'Etat, pour un montant global de 904 452 €. La programmation de logements sociaux (neufs ou en acquisition-amélioration) de 2020 a ainsi été très importante.

02 - BONUS ÉNERGIE

Dans le cadre de sa compétence Habitat, l'Agglo prend activement part à la rénovation énergétique des logements anciens. Dans la continuité des objectifs de rénovation énergétique définis par l'Etat, visant à inciter les propriétaires à réaliser des travaux plus conséquents, l'Agglo a décidé de reconduire la version élargie du Bonus Energie, pouvant aller jusqu'à 10 % de 30 000 € en 2020. Aussi, le montant moyen de subvention communautaire a augmenté de plus de 50 %.

CHIFFRES CLÉS 2020

- Montant des subventions engagées : 71 164 €
- Nombre de bénéficiaires : 45
- Montant moyen : 1 581 €

03 - FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) permet aux personnes ayant des difficultés particulières à accéder à un logement décent, de s'y maintenir et d'y disposer de la fourniture de l'eau, d'énergie et de service téléphonique. En 2020, à l'échelle de l'Agglomération, 731 aides ont pu être accordées par le Département, pour un montant global de 251 904 €.

En 2020, le montant participatif de l'Agglo pour le volet Habitat du Fonds de Solidarité pour le Logement, a été de 36 351 €, et de 9 021 € pour le volet Energie.

04 - L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ LA VALORISATION TOURISTIQUE FLUVESTRE DU CANAL DE SAINT-QUENTIN

Cette étude, conduite en 2019, s'est conclue en 2020 par la remise des études à l'ensemble des collectivités partenaires. Les principaux objectifs étaient de disposer d'un diagnostic complet sur les acteurs en présence (collectivités et acteurs du tourisme) et sur l'état de praticabilité du chemin de halage, d'identifier les opportunités de valorisation touristique des territoires traversés par le canal de Saint-Quentin et d'établir une stratégie de développement sur le long terme avec notamment la mise en place d'activités de tourisme autour et sur le canal.

Les 5 EPCI partenaires (Communautés d'Agglomération du Saint-Quentinois, de Chauny Tergnier-La Fère, de Cambrai et communautés de communes du Pays du Vermandois et de l'Est de la Somme) ont décidé, en 2020, de poursuivre le travail commun de partage et d'échanges afin de mener un projet structurant cohérent sur l'ensemble de la voie d'eau. En parallèle, les négociations avec Voies Navigables de France se poursuivent, notamment autour du port de plaisance de Saint-Quentin afin de redynamiser cet espace stratégique situé en entrée de ville.



■ LE RENOUVEAU DU PORT DE PLAISANCE DE SAINT-QUENTIN

43 À la suite de l'étude réalisée en 2019 autour du canal de Saint-Quentin (d'une longueur de 92 km entre Chauny et Cambrai), de nombreuses opportunités de valorisation touristiques ont été portées à connaissance des territoires traversés par le canal. Sur la Communauté d'Agglomération, le port de plaisance de Saint-Quentin constitue une véritable opportunité de valorisation du tourisme fluvestre. C'est pourquoi durant l'année 2020, de nombreux échanges ont eu lieu avec VNF visant à redynamiser la capitainerie du port et réaménager les abords de la darse. Le port se situant en entrée de ville à proximité du centre de Saint-Quentin, permet au projet de bénéficier d'une position stratégique et de s'inscrire dans le dispositif national « Action cœur de ville ».



L'AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE BOULEVARD DU MARÉCHAL JUIN

L'enjeu est d'engager la reconversion d'une ancienne friche industrielle située en cœur de ville et de redynamiser le quartier du Faubourg d'Isle.

En 2015, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est portée acquéreur de la friche industrielle située boulevard du Maréchal Juin à Saint-Quentin. Après les travaux de démolition qui ont pris fin en milieu d'année 2018, et la signature de la concession d'aménagement avec la Seda (aménageur local) en 2019. L'ancienne friche est devenue une nouvelle Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en septembre 2020 et accueillera un Ecoquartier en cours de conception qui a déjà obtenu l'étape I de la labellisation de la démarche Ecoquartier portée par le ministère de la transition écologique.

CHIFFRE CLÉ 2020 Budget prévisionnel global : 13.7 MILLIONS € HT

EQUIPEMENTS CULTURELS ET PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE



Des places de type crèche mais aussi de type halte-garderie sont ouvertes au sein des 2 Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) déclarés d'intérêt communautaire (agrées par la Protection Maternelle et Infantile), aux enfants de 2 mois à 4 ans pour la crèche A petits Pas située à Aubigny-aux-Kaisnes et jusque 6 ans pour les Trot'Tinou's située à Clastres.

En 2020, 118 enfants ont été accueillis (74 au sein de la crèche des Trot'Tinou's et 37 au sein de la crèche A Petits Pas). Le taux d'occupation des 2 structures se situe à 68%, en légère baisse par rapport à 2019.

Pendant la fermeture exceptionnelle des structures, du 16 mars au 11 mai, les familles ont pu bénéficier de jeux, de conseils, d'ateliers de la part du personnel sur le groupe Facebook fermé dédié à chaque crèche.



LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le RAM constitue un véritable outil à disposition des parents employeurs et des assistants maternels. La période de confinement de mars à mai 2020 n'a pas conduit à la fermeture du RAM mais à une ouverture adaptée. Les usagers ont été orientés par téléphone et par mail. Ce confinement a engendré la fermeture des temps « ateliers » destinés à l'accueil des assistantes maternelles et des enfants.

Toutefois cette fermeture a permis la création d'une page Facebook dédiée au RAM animée de façon hebdomadaire par des fiches activités, fiches professionnelles, fiches cuisine. Ce Facebook rassemble une vingtaine d'assistantes maternelles sur le territoire (qui en comporte un peu plus de 90). En 2020, 10 ateliers ont été mis en place, profitant à 27 personnes (enfants et adultes confondus), en nette baisse due à la période de contexte sanitaire exceptionnelle.

A contrario, le nombre de personnes accueillies a plus que doublé (passant de 251 à 574 personnes) réparti comme suit 331 mails, 208 accueils téléphoniques et 35 accueils physiques.

Les thématiques d'échange ont porté sur la relation entre le parent employeur et l'assistant maternel, et plus précisément autour du contrat de travail.

JEUNESSE

En 2020, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement ont été ouverts à Jussy pendant les petites vacances scolaires d'hiver et de la Toussaint pour les enfants de 6 à 12 ans, et durant les 4 premières semaines des vacances d'été à Grugies, Montescourt-Lizerolles et Saint-Simon pour les enfants de 3 à 12 ans.

Ce sont ainsi 188 enfants inscrits (dont 179 résidents sur le territoire de l'Agglo du Saint-Quentinois) qui ont été accueillis pendant l'été (128) et les petites vacances (60).

Malgré les restrictions dues au contexte sanitaire, les enfants ont pu pratiquer de nombreuses activités extérieures (jeux sportifs, jeux coopératifs, découverte du patrimoine local, randonnées, ...) ou intérieures (jeux de société, activités manuelles, petits jeux...).

CULTURE

L'Ecole de musique, grâce à ses 7 professeurs, propose l'enseignement de la guitare classique, la guitare musique actuelle, le piano, la flûte, le violon, la batterie et le chant.

Les plus jeunes ont la possibilité de s'initier à l'univers de la musique grâce à l'atelier d'éveil ouvert aux enfants à partir de 4 ans. Enfin, chaque élève inscrit en cours d'instrument a accès à la classe de Formation Musicale (solfège).

A l'école de danse, une professeure diplômée d'Etat assure les cours de modern jazz pour 6 classes allant de l'éveil (à partir de 4 ans) au cycle 3 (16 ans et plus).

Par ailleurs, en 2020, pour la 2ème année consécutive, une séance de musique est dispensée chaque semaine aux jeunes enfants par les professeurs de musique dans chaque EAJE.

Malgré une fermeture pendant la période de confinement, ce sont 119 élèves qui ont suivi les enseignements musicaux et 30 élèves qui ont pu bénéficier de l'enseignement de la danse.

STRUCTURES DE SPORT ET LOISIRS (COSEC. PISCINES. BULLE)

01 - LES COSEC

L'Agglomération du Saint-Quentinois est propriétaire de 5 complexes omnisports évolutifs couverts (COSEC) : LP Ameublement à Omissy, Paul Eluard à Gauchy, Anne Frank à Harly, Gabriel Hanotaux et Pierre de la Ramée à Saint-Quentin. Chacun d'entre eux comprend un espace couvert (gymnase) et un espace extérieur, proposant des équipements pour la pratique de différents sports collectifs et de l'athlétisme. L'Agglo dispose également d'un terrain de tennis couvert, situé à Montescourt-Lizerolles.

CHIFFRES CLÉS 2020

- 41 structures différentes accueillies dont 30 associations sportives, 7 établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré, 2 écoles, 1 centre social, 1 administration d'Etat.
- Aucune manifestation sportive accueillie en 2020 du fait de l'épidémie de COVID 19

Ces différentes mises à disposition, régulières et ponctuelles, ont représenté un volume total d'occupation sur l'année de 5 986 heures pour les COSEC.

02 - LES PISCINES



Piscine Gauchy



Piscine Jean Bouin

L'Agglomération du Saint-Quentinois est propriétaire des trois équipements aquatiques du territoire, dont deux sont directement gérés par ses services : les piscines de Gauchy et Jean-Bouin (fermée fin 2018 pour une importante opération de rénovation-extension). La Bulle, quant à elle, est gérée en Délégation de service public appelée également concession de services.

La complémentarité des trois établissements et la diversité de leurs activités permettent de proposer aux habitants du territoire une large gamme d'offres (apprentissage de la natation, pratique sportive associative ou libre, loisirs et animations aquatiques, détente, bien-être, animation aquatique enfance/jeunesse à destination des familles).

■ APPRENTISSAGE DU SAVOIR-NAGER

Une offre de stages d'apprentissage accéléré de la natation pendant les vacances scolaires a été proposée en 2020. Même si elle a été sensiblement impactée par les fermetures dues à la crise sanitaire du COVID, des stages ont ainsi pu être réalisés pendant l'été ainsi que les petites vacances scolaires de Février et une partie d'Octobre.

■ PISCINE DE GAUCHY

En raison de la crise sanitaire du COVID, la piscine de Gauchy a été, sur 2020, une première fois fermée du 16/03 au 15/06 inclus, puis à compter du 31/10/20, avec des conséquences évidentes en termes de fréquentation.

CHIFFRES CLÉS 2020 DE LA PISCINE DE GAUCHY



FOCUS LE PROJET DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DE LA PISCINE JEAN BOUIN

PROJET 2020

La piscine Jean Bouin a fermé ses portes fin 2018 pour de vastes travaux de rénovation et d'extension, pour une réouverture initialement prévue courant 2020, mais qui a été décalée à 2021 compte tenu notamment de la crise sanitaire du COVID.

Un nouvel équipement innovant, au service d'un projet d'établissement axé sur l'apprentissage de la natation. le développement de la pratique sportive de la natation. le sport-santé et l'accueil des usagers porteurs de handicap :

- Couverture et chauffe du bassin extérieur de 25x15 m permettant l'utilisation toute l'année de 2 bassins sportifs et d'un bassin ludique et l'augmentation du public scolaire accueilli pour l'apprentissage de la natation et du public pour la pratique de la nage libre,
- Création de vestiaires collectifs à destination des établissements scolaires, ALSH, IME, associations et extension des zones dédiées au personnel,
- Modification des profondeurs du bassin sportif et développement d'activités de sport (équipement pour la pratique du water-polo) et de bien-être, bassins homologués FFN
- Gradins de 100 places
- Accessibilité de l'équipement aux personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicap

L'opération de réhabilitation et d'extension de la piscine Jean Bouin correspond à un investissement global de plus de 12 millions € TTC (travaux piscine, parkings, équipements numériques) pour l'Agglomération du Saint-Quentinois, avec un subventionnement à hauteur de 10% par l'Etat, le Conseil Régional des Hauts-de-France et le Conseil Départemental de l'Aisne.

■ LA BULLE



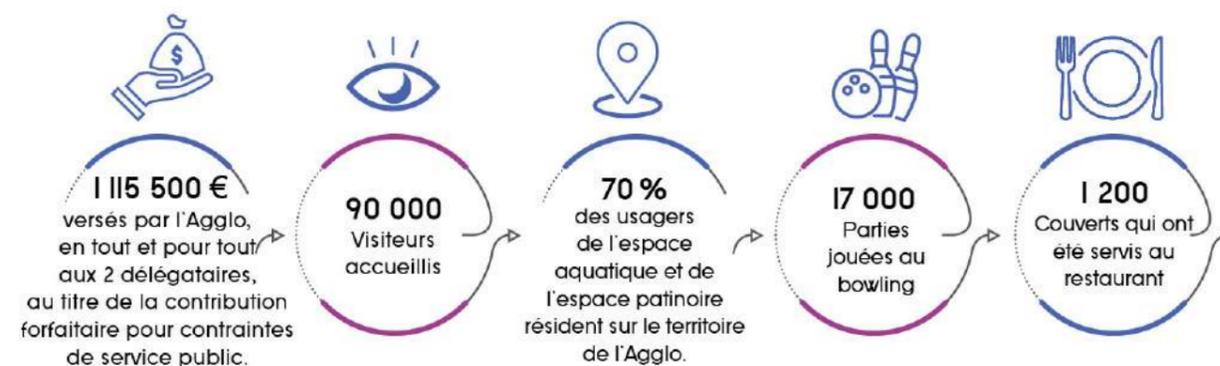
La Bulle, complexe ludique appartenant à l'Agglo du Saint-Quentinois est géré en concession de service public, constitue un des complexes sportifs et loisirs les plus importants et complets du nord de Paris, qui associe les univers de cinq espaces complémentaires : l'aquatique, le fitness, le bien-être, le bowling et la patinoire.

La Bulle comprend ainsi un espace aquatique (6 bassins), un espace fitness, un espace bien-être et balnéo, une patinoire (d'une surface de 1 400 m² disposant d'une école de glace), un bowling de 12 pistes, ainsi qu'un espace pour l'organisation de séminaires et événements divers.

En raison de la crise sanitaire du COVID, l'ensemble de l'équipement a fermé ses portes à compter du 16/03/20. L'espace aquatique a réouvert le 01/07 et la patinoire le 11/07. L'établissement a dû de nouveau refermer ses portes (2^{ème} confinement) à compter du 31/10/20.

Après 10 ans de contrat avec la société Vert Marine, le nouveau délégataire, la société Récréa, a pris possession de l'équipement à compter du 15/09/20, pour une durée de 8 ans.

CHIFFRES CLÉS 2020





LE PARC D'ISLE

LE PARC ANIMALIER, UN PÔLE D'ATTRACTION INCONTOURNABLE DANS LA RÉGION

En 2020, les travaux d'extension du parc animalier se sont poursuivis. Au-delà du rôle de divertissement, le Parc d'Isle renforce encore ses engagements en matière de préservation de la biodiversité. Il guide de manière cohérente et naturelle toutes les activités d'un parc, qu'elles soient de loisirs, de sensibilisation, d'éducation, de recherche et de conservation.

Les animaux accueillis seront les ambassadeurs de leurs congénères vivant en milieu naturel dans les zones humides... L'occasion de mettre un coup de projecteur sur la nécessité de préserver ces habitats naturels fragiles et trop souvent menacés dans le monde.

SENSIBILISER AU RESPECT ET À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

L'équipe pédagogique du Parc d'Isle entraîne les visiteurs bien au-delà de la contemplation en leur proposant de comprendre cette nature au fonctionnement si complexe. Les nombreuses animations mises en place s'adressent non seulement à un public familial ou d'initiés mais aussi aux scolaires de tous niveaux.

En 2020, crise sanitaire oblige, la plupart des activités ont dû être suspendues. Un peu plus de 2 000 personnes ont cependant pu assister aux différentes animations maintenues. Parmi celles-ci, citons par exemple les bacôves (embarcation traditionnelle en bois), 804 visiteurs ont ainsi pu percevoir la quietude et l'ambiance si particulière des Marais d'Isle au fil de l'eau. Les plus jeunes (6-14 ans) ont, quant à eux, plébiscité les anniversaires au Parc et l'activité soigneur d'un jour comme moyen privilégié de découverte du site.

UNE OASIS DE LOISIRS

Le Parc d'Isle est un lieu idéal pour se ressourcer et profiter de nombreuses activités de plein air. Mais la crise sanitaire a fortement impacté son quotidien. Le Parcours Acrobatique en Hauteur, ou accrobranche, ouvert en 2019, a vu sa fréquentation considérablement chuter. La Fête du Parc d'Isle, rendez-vous très attendu du public, n'a malheureusement pu avoir lieu.



FOCUS

CHIFFRES CLÉS 2020



10

Formes d'habitats naturels à forte valeur patrimoniale présents dans la réserve naturelle



+ 1700

Espèces de plantes et d'animaux décrites et se développant aux Marais d'Isle



687

Oiseaux ont été accueillis au Centre de sauvegarde de la Faune sauvage



263 000

Promeneurs ont sillonné les allées du Parc d'Isle



2 083

écoliers ont découvert les richesses naturelles du Parc



80

Personnes se sont baladées en bacôve dans les Marais d'Isle



117

Enfants ont été accueillis dans le cadre des anniversaires au Parc



51

Soigneurs en herbe ont pris part à l'activité Soigneur d'un jour

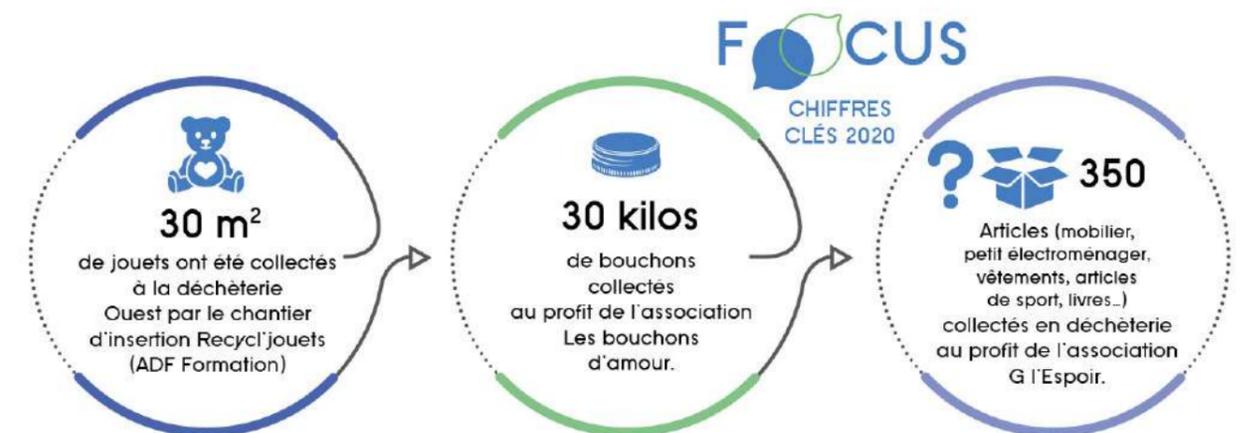
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PCAET, PAT)

01 - LES COLLECTES ÉCO-RESPONSABLES

Dans le cadre de son projet de développement durable, l'Agglo du Saint-Quentinois met en place chaque année depuis 4 ans, des collectes éco-responsables à destination des habitants du territoire en partenariat avec des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire.

Ces collectes ont pour objectifs de sensibiliser les agents de la collectivité et les citoyens aux gestes éco-responsables, d'aider les associations et les usagers grâce à cette démarche éco-solidaire et de donner une seconde vie aux objets qui n'ont plus d'utilité dans le but de permettre la réduction des déchets via un circuit d'économie circulaire.

Des partenariats ont été établis avec des associations locales telles que Les bouchons d'amour, G'Lespoir, Recycl'jouets, la Croix Rouge Française, le Secours Catholique et le Secours Populaire. Des collectes de jouets ont également été initiées en partenariat avec Pastel (DSP transport public), Artois-Champagne et Saint-Martin



Il est prévu d'amplifier ces partenariats et ces collectes dans les prochains mois, notamment en étendant les collectes de jouets sur tout le réseau des déchèteries communautaires.

FOCUS LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Comme le précise le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016, le PCAET doit être obligatoirement constitué d'un diagnostic territorial, d'une stratégie territoriale, d'un programme d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation ainsi que de ses modalités d'élaboration, d'adoption et de mise à jour.

La stratégie territoriale, s'est appuyée sur les objectifs du SRADDET, les objectifs nationaux et les potentiels du territoire. Des orientations et des axes stratégiques ont été retenus pour le plan climat 2021-2026.

En 2020, un appel à l'ensemble des directions de l'Agglomération du Saint-Quentinois et à près de 80 acteurs territoriaux a été lancé. Près de 16 réunions ont pu être organisées avec 25 acteurs.

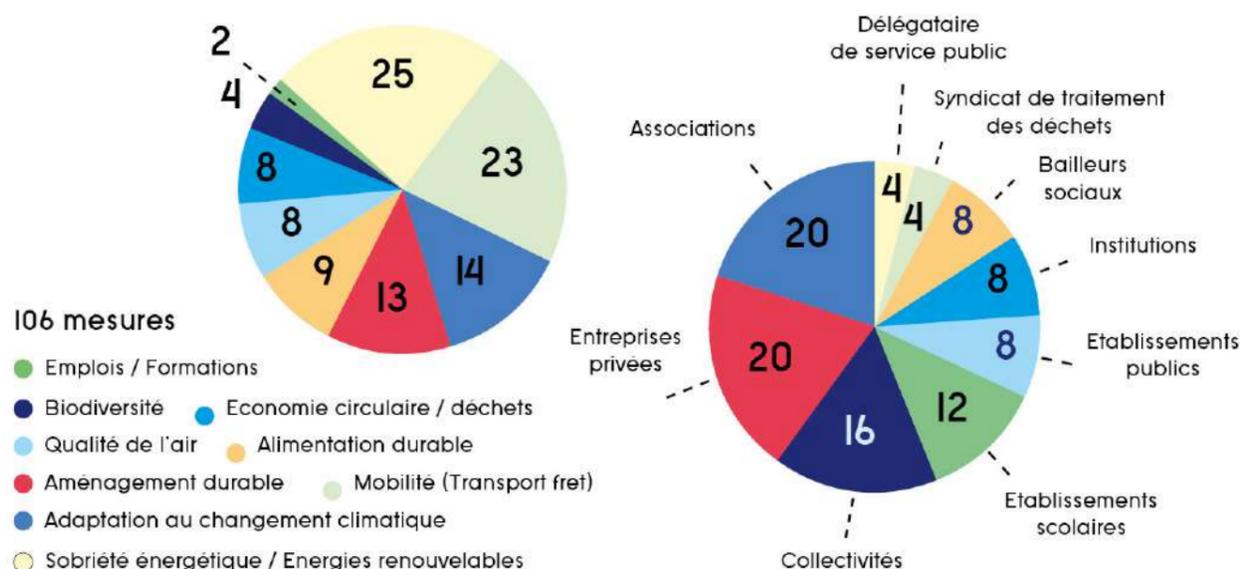
Ces rencontres transversales ont permis à l'Agglomération du Saint-Quentinois de consolider le diagnostic du territoire avant de réaliser son programme contenant 4 orientations, 11 axes stratégiques, 33 fiches actions déclinant 106 mesures. Ces fiches actions et mesures sont volontairement détaillées de façon à les rendre le plus opérationnel possible.

Le programme d'action voté au conseil communautaire du 9 décembre 2020 est consultable sur le site internet de l'Agglo.



CE QUE FAIT L'AGGLO POUR L'ENVIRONNEMENT

02 - QUALITÉ DE L'AIR



En 2020, l'Agglomération du Saint-Quentinois a sollicité Atmo Hauts-de-France pour une lecture qualitative, du point de vue de la qualité de l'air, des actions du Plan Climat Air Energie Territoriale. Il existe deux stations de mesures fixes, toutes deux situées à Saint-Quentin, une sur le boulevard Victor Hugo et l'autre au niveau du Stade P. Roth, sise boulevard Richelieu. Elles n'ont pas les mêmes fonctions car elles ne mesurent pas les mêmes polluants. L'une évalue la qualité de l'air sur l'Agglo (Stade P. Roth) et l'autre les émissions liées au trafic routier urbain.

Le bilan de la qualité de l'air 2020 du territoire, présente les cartes régionales de modélisation fine échelle pour les particules PM10 et PM2.5, ainsi que pour le dioxyde d'azote sur le site internet d'Atmo Hauts-de-France.

Grâce à ce format, le grand public peut retrouver les principales informations et des cartes interactives sur la qualité de l'air en 2020 sur le territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois et sur la région dans les différents onglets de cet outil.

03 - LABELLISATION CIT'ERGIE

Afin d'affirmer son action en matière de transition énergétique et écologique, l'Agglo s'est engagée dans un audit de ses services depuis 2018 pour 4 ans, via le référentiel européen CIT'ERGIE et a intégré l'outil CLIMAGRI pour le volet agricole du PCAET.

En 2020, le projet de plan d'actions, construit avec les services, a été délibéré. Il est composé de 51 actions et permettrait d'atteindre un premier niveau de labellisation CAP CIT'ERGIE si toutes les actions étaient menées à terme. Il a été décliné selon les orientations stratégiques actées dans la stratégie territoriale du PCAET.

Des visites annuelles par le conseiller CIT'ERGIE sont programmées en 2021 pour vérifier l'avancée du plan d'actions.

Enfin, en 2022, le choix sera proposé à l'Agglo de poursuivre la démarche et donc de repartir sur un processus de 4 ans, avec un nouvel état des lieux prenant en compte à la fois les avancées de la collectivité et les directives européennes.

Un nouveau score sera alors établi qui définira la possibilité de prétendre ou non à un label.

04 - REV3 AU CŒUR DE L'AGGLO

En tant que territoire Robonumérique d'excellence et territoire positif pour la croissance verte, l'Agglo a été reconnue en octobre 2018 « Territoire Démonstrateur Rev3 ». L'Agglo bénéficie d'un espace d'échanges pour partager les bonnes pratiques, développer des conditions d'accélération de la montée en puissance et la valorisation des projets Rev3.

Rev3 a pour objectif de revoir nos modèles de production et de consommation pour un monde plus durable.

Plusieurs grands projets de l'Agglo tels que la piscine Jean Bouin, le Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire ou encore le déploiement des ruches et stations météo connectées contribuent à assurer la dynamique sur le territoire.



05 - LE RÉSEAU POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire a été créé en mars 2017 (Marianne d'Or en 2018) dans le but de :

- Sensibiliser les acteurs locaux et les foyers sur le gaspillage alimentaire
- Développer des partenariats avec les acteurs et les habitants
- Mettre en place des actions concrètes
- Réduire de 50 % le gaspillage alimentaire

L'année 2020 a été marquée par deux grands projets : le défi famille zéro gaspi et l'organisation d'un défi anti-gaspi à destination des cantines du territoire.



LE DÉFI FAMILLES ZÉRO GASPI

L'Agglo du Saint-Quentinois a lancé un appel à volontaires en juillet 2019 afin de suivre 15 familles volontaires (10 familles d'usagers et 5 familles d'agents) sur une période d'un an (d'octobre 2019 à octobre 2020) dans l'objectif de diminuer d'au moins 10 % leurs émissions de déchets, mais également de promouvoir largement la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Au total, 7 rencontres ont été organisées entre octobre 2019 et octobre 2020 :

- Sensibilisation au tri
- Compostage et remise de composteur
- Atelier cuisine anti-gaspi
- Sensibilisation anti-gaspi (stockage, conservation) et saisonnalité des fruits et légumes
- Visio-conférence autour du compostage et des pratiques anti-gaspi pendant la crise sanitaire
- Clôture du défi



Un groupe Facebook a été créé afin de permettre aux familles d'échanger librement entre les rencontres (partage d'astuces, de recettes, questions pratiques sur le tri, le compostage...)

4 vidéos ont également été tournées avec les familles afin de promouvoir la démarche anti-gaspi sur les réseaux sociaux et le site internet de l'Agglo du Saint-Quentinois :



- Présentation de la démarche « familles zéro-gaspi »
- Balance connectée
- Lombricomposteur
- Bien ranger son frigo pour moins gaspiller

Enfin, 2 pesées comparatives « objectif zéro gaspi » ont été réalisées par les familles, afin d'atteindre l'objectif de diminution de 10% des déchets :
OBJECTIF ATTEINT !
 Ces défis « objectif zéro gaspi » ont permis de réduire de 18.5% la quantité de déchets produits (dont-29% de déchets non valorisables).



LE DÉFI « VIDE TON ASSIETTE »

A l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire (16 octobre 2020), un défi « Vide ton assiette » a été initié par l'Agglo du Saint-Quentinois, avec pour objectif de mettre au défi les enfants des cantines du territoire de gaspiller le moins possible.

Les restes d'assiette ont ainsi été pesés en fin de repas afin de récompenser la cantine ayant produit le moins de déchets.

24 restaurants scolaires ont participé, soit 1671 enfants et 30 encadrants de cantine. Le regroupement ayant remporté le défi (regroupement Seraucourt-le-Grand, Artemps et Happencourt) s'est vu remettre le diplôme « Cantine anti-gaspi 2020 ».

Au terme des 3 années du REGAL, le bilan en chiffres :

- 26 900 personnes sensibilisées sur le territoire de l'Agglo du Saint-Quentinois
- 49 partenaires
- 1 plan de 21 actions
- 23 tonnes de déchets évités
- 5 900 box anti-gaspi distribuées
- 15 restaurateurs partenaires

Les actions du REGAL ont amorcé l'émergence du Projet Alimentaire Territorial (PAT) à partir de 2021.

06 - LE RÉSEAU POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'Agglo du Saint-Quentinois a pour objectifs de réduire les déchets destinés à l'enfouissement, de favoriser l'économie circulaire par le réemploi et la valorisation et d'améliorer les performances de tri.

Pour cela, plusieurs actions sont mises en place notamment dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets 2015-2020 (PLPDMA) :

- La distribution de composteurs individuels et le déploiement de composteurs collectifs en pied d'immeubles pour réduire la part de biodéchets en enfouissement,
- La sensibilisation du public scolaire et la tenue d'ateliers sur la prévention des déchets afin d'accompagner les usagers vers la pratique du 0 déchet,
- Les suivis de collecte (contrôle qualité du tri, suivi des bennes de collecte) et les enquêtes terrain (nouvelles dotations, problématiques liées au déchets, demandes via Agglo j'écoute).
- Les rencontres avec les usagers afin d'apporter une communication personnalisée aux particuliers ayant fait des erreurs de tri (scotch rouge apposé sur bac à ordures ménagères, bac ou sac jaune) et rencontres des professionnels désirant être équipés de bacs roulants.

Etant donné le confinement et les annonces nationales et décisions préfectorales qui ont suivi, les déchèteries et le centre de tri de Valor'Aisne ont fermé. Le Plan de Continuité des Activités a permis d'assurer les collectes obligatoires des ordures ménagères et l'ensemble des consignes ont été rapidement diffusées grâce à un plan de communication.





Les conséquences du confinement :

- Baisse des tonnages collectés en déchèterie : fermeture des sites
- Baisse des tonnages de collecte sélective : le centre de tri ayant fermé et faisant face à un problème de stockage, une partie de la collecte sélective a été réorientée en ordures ménagères
- Hausse du tonnage du verre
- Hausse du tonnage d'ordures ménagères
- Hausse du tonnage des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

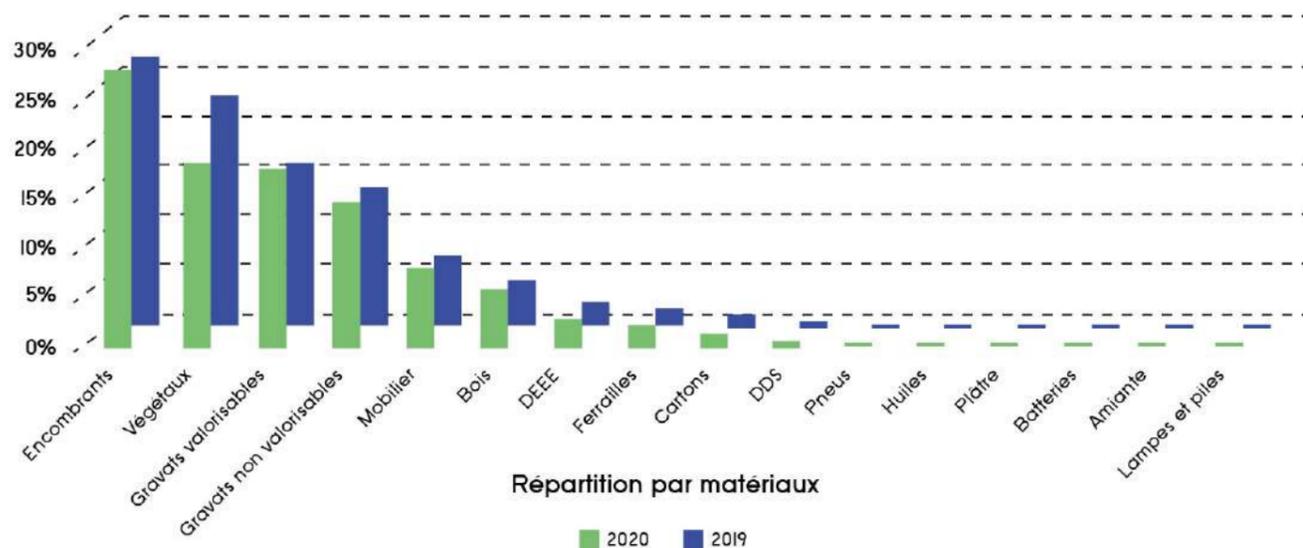
La collecte sélective en chiffres

	Population (nb/hab.)	Tonnages (en t)	CASQ (Kg/hab./an)
Ordures Ménagères	80 781	22 269	276
Déchèteries	80 781	19 732	244
Tri (emballages et papiers)	80 781	4 298	53
Verre	80 781	2 425	30
Autres (cartons des commerçants, textiles, prestations dans les communes)	80 781	761	9

Le ratio d'emballages et papiers (tri) collecté par habitant de l'Agglo en 2020 est de 53 kg/hab/an. Au total, 612 kg par habitant ont été collectés en 2020.

07 - DÉCHETS COLLECTÉS EN DECHETERIES

En 2020, 19 732 tonnes ont été collectées en déchèterie soit 244 kg/hab. La répartition des tonnages est la suivante :



Bacs roulants	50 287
OM	35 924
Tri	14 363
Livraisons et échanges de bacs	1 477
Sacs jaunes	37 832 rouleaux, soit 945 800 sacs
Points d'apport volontaire :	326
Multi matériaux	69
Dont enterrés	33
OM enterrés	33
Verre	224
Dont enterrés	5
Composteurs	2 855 composteurs individuels, dont 499 distribués en 2020 3 sites : 9 composteurs collectifs installés en pied d'immeuble
Véhicules - Engins	31 dont 18 BOM
RDV collecte valorisante	2 210

08 - VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La moitié des déchets ménagers collectés est valorisée. La mise en décharge est en baisse constante depuis plusieurs années au profit de la valorisation. Le traitement des gravats non valorisables est stable depuis plusieurs années et s'établit autour de 6%.

Évolution des différents modes de traitement

	2019	2020
Valorisation	50%	48%
Traitement des gravats non valorisables	6%	6%
Enfouissement	44%	46%

09 - SENSIBILISATION DES USAGERS

- 499 composteurs distribués aux habitants en 2020 (campagne maintenue malgré la crise, adaptée aux consignes sanitaires)
- Actions de communication de proximité en habitat collectif pour la mise en place de conteneurs enterrés : animations de réunions d'information dans les quartiers Neuville et Vermand.
- Participation aux événementiels : Journée du développement durable, stand au forum des enseignants, sensibilisations scolaires, maintien de la participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets malgré le contexte sanitaire : tutoriels, vidéos, campagne de communication digitale sur les gestes de prévention déchets.

■ LES DÉCHÈTERIES

L'Agglo met à disposition de ses habitants 4 déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire :



- Déchèterie Nord : CD 675 à Omissy ;
- Déchèterie Sud : route de Chauny à Gauchy ;
- Déchèterie Ouest : rue de la chaussée Romaine à Saint-Quentin ;
- Déchèterie de Clastres : rue du château d'eau à Clastres.

Les déchèteries enregistrent en 2020 une baisse de fréquentation de 36 % (en raison de la fermeture pendant le confinement) soit 149 922 passages.

■ PRESTATIONS EN COMMUNES

- Bennes déposables pour les végétaux (12 communes concernées)
- Déchèterie mobile (13 communes, 1 251 passages en 2020)
- Broyeur végétaux (14 communes concernées)



EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE D'AMIANTE

En novembre 2020, l'Agglo du Saint-Quentinois a proposé, à titre expérimental et uniquement pour les usagers de l'Agglo, un service gratuit de collecte de l'amiante sur rendez-vous dans les 4 déchèteries de son territoire.

Bilan de l'opération :

Il 321 Kg collectés pour 73 usagers

Coût pour la collectivité (EPI, Big-bags, transport, traitement amiante et traitement EPI) : 9 890,62 €

10 - L'EAU

L'année 2020 a avant tout été marquée par la pandémie liée au COVID 19 qui a bouleversé notre façon de travailler, sans y être préparé.

Ainsi, un Plan de Continuité des Activités a été mis en œuvre sans délai pour les différents services (régies et délégataires) avec un objectif de continuer à fournir de l'eau potable aux abonnés en permanence.

Par ailleurs, des activités non essentielles (exemple : remplacement de compteurs, relève,) ont été suspendues durant une partie de l'année et le recours au télétravail s'est vu décuplé.

Les enjeux en matière d'eau potable sont inhérents à la préservation de la ressource en eau, à la qualité de l'eau distribuée et à la maîtrise des volumes transités par les réseaux d'eau potable.

Ainsi, en 2020, sur l'ensemble du territoire plus de 4,8 millions de m³ ont été prélevés dans la nappe phréatique. Les rendements du réseau de distribution correspondant à la part du volume d'eau prélevé qui a été consommée par les usagers et mesurée par leurs compteurs. Malgré le contexte défavorable précité, le rendement a atteint la barre des 80 % (+ 2 points par rapport à 2019).

En ce qui concerne le contrôle de la qualité de l'eau : plus de 200 prélèvements ont été réalisés par l'Agence Régionale de Santé Picardie (ARS) en 2020.



Les interventions suivantes ont notamment débuté ou ont été réalisées :

- Travaux de requalification du réseau d'eau potable dans différents secteurs (rues de Guise, rue du 4 septembre, rue Ribot, rue du Gouvernement, rue Estienne d'Orves et pont de la gare à Saint Quentin, rues Gambetta et adjacentes à Gauchy, rue Berga à Gauchy, rue de Touraine à Lesdins)
- Rénovation de la cuve et des canalisations du réservoir sur tour de Jussy (450 m³ d'eau stockés),
- Réhabilitation de la pompe du forage n°2 de la station de pompage de Tour Y Val,
- Lancement du schéma directeur eau potable sur le secteur de l'ex C32S,
- Poursuite de l'étude visant à moderniser la supervision et à mettre en place une Hypervision
- Etude de faisabilité concernant le maintien en service et la pérennité des captages de Tour Y Val.

Au total. 3 300 000 € ont été investis sur les ouvrages.



CHIFFRES CLÉS 2020

- Patrimoine à exploiter : **17** forages, **25** réservoirs et **486** km de réseau
- **31 923** abonnés
- **3 871 193 m³** mesurés aux compteurs
- **320** fuites d'eau réparées
- **1 000** compteurs remplacés
- **500 km** de recherche de fuites
- **3,9 km** de réseaux renouvelés
- **558** branchements réalisés ou remis à neuf

II - SENSIBILISATION DES USAGERS

La collecte et le transport des eaux usées aboutissent à sept stations d'épuration situées sur les communes de Clastres, Dury, Gauchy, Jussy, Marcy, Saint-Simon et Seraucourt-le-Grand. Les communes d'Aubigny-aux-Kaisnes et de Villers-Saint-Christophe ne disposent pas quant à elles de réseaux d'assainissement.

Tous les systèmes d'assainissement mis en œuvre par l'Agglo du Saint-Quentinois ont été déclarés conformes par les services de l'Etat, excepté Marcy mais sur un seul paramètre.

2020 n'a pas fait l'objet d'épisodes pluvieux à l'origine d'inondations.

L'enjeu de l'année 2020 s'est porté sur le lancement des études de schémas directeurs d'assainissement eaux usées, d'assainissement non collectif et de gestion des eaux pluviales urbaines à l'échelle des communes du sud de l'Agglo. Ces études auront pour but de déterminer le zonage assainissement eaux usées de ce territoire, de rationaliser les investissements nécessaires et de définir les limites de prestations entre les communes et l'Agglo en matière de gestion des eaux pluviales.



En 2020, les interventions suivantes ont notamment débuté ou ont été réalisées :

- Travaux de renouvellement du réseau eaux usées de plusieurs rues à Lesdins,
- Travaux de renouvellement du réseau eaux usées des rues du Marais et du Pré à Jussy,
- Travaux de renouvellement du réseau eaux usées de la rue André Brulé à Flavy-le-Martel,
- Travaux de renouvellement du réseau eaux usées sur plusieurs rues de Saint-Quentin,
- Travaux de renouvellement par l'intérieur du réseau eaux usées et du réseau d'eaux pluviales de la rue de Guise à Homblières,
- Poursuite du schéma directeur des eaux pluviales,
- Lancement du schéma directeur assainissement eaux usées et eaux pluviales sur le secteur de l'ex C32S
- Fin des travaux de mise en place de traitement H₂S sur les postes de relevage

Au total, 3.3 Millions d'euros ont été investis sur les ouvrages.



CHIFFRES CLÉS 2020

Le service public d'assainissement comptabilise 31 387 clients pour un volume d'assiette de 3 311 311 m³.

L'Agglo gère 683 km de réseau d'assainissement (488 km pour les eaux usées et 195 km pour les eaux pluviales) et 155 stations de relèvement. Ces infrastructures nécessitent des travaux constants d'entretien. Au total, ce sont près de 5 millions de m³ d'eaux usées qui ont été traitées dans les différents outils de traitement épuratoire de l'Agglo.

En ce qui concerne la filière des boues d'épuration, 749 tonnes de boues valorisées en agriculture et 1 789 tonnes valorisées en compostage (exprimé en matière sèche).

12 - LE PATRIMOINE NATUREL

(RÉSERVE. DÉMOUSTICATION. GEMAPI. BIE. SENTIERS DE RANDONNÉE)

■ LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES MARAIS D'ISLE

La réserve naturelle nationale des Marais d'Isle, véritable poumon vert du Saint-Quentinois avec ses nombreuses espèces remarquables est la seule réserve naturelle en milieu urbain en France. Dans le cadre de la **gestion de la Réserve**, l'année 2020 est la 2^{ème} année de réalisation du plan de gestion décennal (2019-2028).

Ce plan vise à l'amélioration de la fonctionnalité hydrologique du site, de l'état de conservation des habitats de certaines plantes aquatiques protégées, de la capacité d'accueil des habitats tourbeux ouverts, de l'état de conservation des boisements d'aulnes à cassis. Il permet également d'actualiser continuellement les connaissances des naturalistes et d'améliorer l'appropriation et l'intégration de la Réserve dans son territoire.

Cogérés depuis 2013 avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, les marais d'Isle ont fait l'objet en 2019 de divers travaux définis dans le plan de gestion. Le **plan de renforcement de la Ciguë vireuse** (plante aquatique) a été poursuivi en 2020 avec succès par le Conservatoire Botanique National de Bailleul avec la réimplantation en juillet de 30 pieds. En 2020, on comptabilise 28 pieds fleuris.



LA GESTION DES COURS D'EAU

Définis dans le plan de gestion quinquennal qui courrait jusqu'en 2018, des travaux d'entretien sont également entrepris dans le cadre de la gestion des cours d'eau (ou GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de l'Agglomération. Les embâcles et les arbres effondrés qui encombraient les cours d'eau ont été retirés. Des faucardages raisonnés ont été menés sur les cours d'eau les plus obstrués par les végétations aquatiques. La restauration de la continuité hydro-écologique et la dynamique fluviale sont les socles de ces actions.

En 2018, il a été conclu un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'AMEVA de manière à construire le 3^{ème} Plan de Gestion quinquennal des cours d'eau (100 kms identifiés) de l'ensemble du territoire de la collectivité. En 2020, le bilan des actions menées précédemment ainsi que de l'état des cours d'eau d'un point de vue de leur hydromorphologie et de leur état écologique a été traité et permettra la programmation d'opérations d'entretien, et le cas échéant de restauration. Ce Plan sera accompagné en 2021 par un examen du dossier de Déclaration d'Intérêt Général et des autorisations environnementales rendues nécessaires au regard de la Loi sur l'Eau.

LA DÉMOUSTICATION

Afin de protéger le bien-être des habitants, tout en préservant l'équilibre environnemental, des actions de démoustication sont entreprises afin de limiter la population de moustiques. Un traitement aérien avec un larvicide biologique a ainsi été effectué en 2020 à raison de 2 passages par hélicoptère sur certaines communes situées en fond de vallée de l'Agglo du Saint-Quentinois. 165 hectares des 2500 de marais sont ainsi traités.

La Brigade Intercommunale de l'Environnement (BIE) est composée de trois gardes champêtres qui interviennent sur les communes de l'Agglo, sous l'autorité des maires. Les gardes champêtres sont des agents chargés de fonctions de police judiciaire et de la force publique. Ils interviennent sur les territoires où ils sont affectés, pour rechercher et constater les délits et contraventions portant atteintes aux propriétés publics et privées ainsi qu'à l'environnement. Ils constatent également les infractions aux lois et règlements en matière de police rurale et municipale.

L'intervention de la BIE permet aux maires d'avoir un appui technique et judiciaire dans le cadre de leurs pouvoirs de police. Les procédures sont transmises directement au parquet du tribunal judiciaire de Saint-Quentin.

En 2020, les gardes champêtres étaient présents sur le territoire pendant la période de confinement, afin de faire respecter les arrêtés préfectoraux et ont traité 563 demandes d'interventions



BRIGADE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT



LES SENTIERS DE RANDONNÉE. SUPPORTS DE LA BIODIVERSITÉ ET POINTS DE VUE PRIVILÉGIÉS SUR LES PAYSAGES

Sur le territoire de l'Agglo, plus de 170 kilomètres de chemins, de promenades à pied, en VTT et en canoë permettent la découverte des paysages du Saint-Quentinois caractérisés par de vastes étendues de plaines ondulées.



CHIFFRES CLÉS 2020

- 170 km de sentiers de randonnée
- 16 sentiers terrestres
- 2 parcours nautiques
- 2 sentiers botaniques

